



Revue d'histoire du XIXe siècle

Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle

47 | 2013

Quel est l'avenir du XIX^e siècle ?

Écrire l'histoire des émotions : de l'objet à la catégorie d'analyse

Writing History of Emotions : From a Research Topic to a Means of of Analysis

Die Geschichte der Gefühle schreiben : vom Objekt zur Analysekatgorie

Quentin Deluermoz, Emmanuel Fureix, Hervé Mazurel et M'hamed Oualdi



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rh19/4573>

DOI : 10.4000/rh19.4573

ISSN : 1777-5329

Éditeur

La Société de 1848

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2013

Pagination : 155-189

ISSN : 1265-1354

Référence électronique

Quentin Deluermoz, Emmanuel Fureix, Hervé Mazurel et M'hamed Oualdi, « Écrire l'histoire des émotions : de l'objet à la catégorie d'analyse », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 47 | 2013, mis en ligne le 31 décembre 2016, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rh19/4573> ; DOI : 10.4000/rh19.4573

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Tous droits réservés

Écrire l'histoire des émotions : de l'objet à la catégorie d'analyse

Writing History of Emotions : From a Research Topic to a Means of Analysis
Die Geschichte der Gefühle schreiben : vom Objekt zur Analysekategorie

Quentin Deluermoz, Emmanuel Fureix, Hervé Mazurel et M'hamed Oualdi

- 1 Les émotions ont accédé en une vingtaine d'années au statut d'objet historique légitime, voire, selon certains, de mode historiographique. L'appel de Lucien Febvre à une histoire de la « vie affective »¹ longtemps resté lettre morte – en dépit de quelques études pionnières – semble être aujourd'hui amplement écouté, parfois avec la ferveur des conversions. On voit ainsi se multiplier les topographies émotionnelles, histoires plus ou moins réussies de telle émotion ou de tel sentiment, de la peur à la colère, de l'amour à la haine en passant par l'indignation et la nostalgie. L'histoire des émotions tend même à s'institutionnaliser : des groupes et des réseaux de recherche très actifs se sont constitués concomitamment, en Allemagne², en Angleterre³, en France⁴, en Australie⁵, de nombreux colloques ont été organisés⁶, deux revues spécialisées⁷ ont vu le jour. Aux Etats-Unis, pionniers dans l'historiographie des émotions, dominent plutôt les recherches individuelles⁸. Certains n'hésitent pas, non sans excès, à évoquer un « emotional turn » ou un « affective turn » des sciences sociales et de l'histoire en particulier, sur le modèle du « linguistic turn »⁹.
- 2 Un tel foisonnement rend urgente une réflexion collective sur les présupposés, les promesses et quelquefois les impensés de l'histoire des émotions. Un certain nombre d'articles et d'ouvrages méthodologiques, récemment publiés ou en cours de publication, ont d'ores et déjà initié un travail de synthèse¹⁰. Mais cette entreprise impose au préalable de prendre conscience des conditions à la fois intellectuelles, culturelles et politiques qui ont rendu possible l'émergence de l'émotion comme objet scientifique. Le primat de la raison dans les modèles théoriques longtemps dominants au sein des sciences sociales – ainsi les théories de la mobilisation des ressources et du calcul rationnel en science politique – avait pour partie freiné les initiatives. L'analyse des émotions était souvent restée attachée à une psychologie, individuelle ou collective, qui percevait peu ou prou

l'émotion comme une perturbation de l'âme et du corps, opposée binaires à la raison. Ce psychologisme réducteur éloigna durablement les sciences sociales de son étude¹¹, d'autant que ce « mythe des passions » tendit à véhiculer une conception « hydraulique » des affects, mécaniquement subis par l'individu¹².

- 3 Mais ces fausses oppositions ont éclaté, sous l'effet conjugué de plusieurs mouvements. Ce dépassement doit beaucoup, en particulier, à la relecture de tout un pan de la sociologie compréhensive allemande, de Simmel à Elias, en passant par Weber et Kracauer, attentive aux « rationalités affectives » et aux rapports entre esprit, corps et sensibilités. Il est également redevable en France à tout un champ de réflexion né des critiques nietzschéennes, mais aussi marxistes et freudiennes, de la raison occidentale, qu'il s'agisse du Collège de sociologie de Bataille et Caillois au cours des années 1930 ou, dans les années 1960-1970, des réflexions de Michel Foucault sur les techniques du corps et de soi ou encore des analyses deleuziennes du désir et de la créativité¹³. Plus récemment, l'élaboration d'une nouvelle Théorie critique (au sein de l'École de Francfort), autour d'Axel Honneth¹⁴, intègre fortement la question des affects à celle de l'expérience de l'injustice et de l'émancipation. Dans une autre perspective, le domaine des affects a également été interrogé par les historiens et les historiennes du genre, attentifs au rôle de l'incorporation des émotions dans la construction de la différence des sexes et de la domination masculine¹⁵. Enfin, il est indéniable que la psychologie cognitive puis les neurosciences – autour du « cerveau des émotions »¹⁶ – y ont eu leur part, surtout du côté de l'historiographie anglo-saxonne des émotions. En prenant en compte l'évaluation cognitive au cœur des processus émotionnels, elles ont semblé faire sauter un certain nombre de verrous intellectuels. Plus généralement, la valorisation de l'émotion dans nos sociétés contemporaines, voisine du désir de la maîtriser à travers « l'intelligence émotionnelle », a avivé les curiosités historiennes : de la dérive compassionnelle en politique à la médiatisation des émotions privées, l'émotion participe, jusqu'à l'obsène, du nouveau lien social contemporain¹⁷.
- 4 Ces généalogies multiples dessinent d'emblée des voies très différentes, foisonnantes, souvent divergentes pour comprendre l'histoire des émotions. La vogue récente de l'émotion est en outre brouillée par la confusion qui s'opère autour de ce terme, selon les disciplines qui s'en emparent et les langues qui l'utilisent. Ainsi *emotion* désigne-t-il en anglais un spectre affectif plus large qu'en français, incluant le sentiment. Et lorsque les neurosciences distinguent émotion et sentiment selon un critère de perception – le sentiment désigne, dans cette perspective, la « perception composite de ce qui se passe dans notre corps et notre esprit quand nous éprouvons des émotions »¹⁸ – les sciences sociales les dissocient en fonction d'un critère surtout temporel – l'émotion renvoie à un affect transitoire, quand le sentiment s'inscrit sur une temporalité plus longue et plus stable. Ces confusions sont renforcées par la diversité des émotions et des affects évoqués, subsumée par des typologies plus ou moins convaincantes. Ainsi le psychologue américain Paul Ekman isole-t-il des émotions « élémentaires » ou « primaires » (*basic emotions*), censément universelles – la colère, la peur, la tristesse, le dégoût, la joie, la surprise –, et des émotions « secondaires », socialement et culturellement construites¹⁹.
- 5 Pour notre part, nous ne proposerons pas une définition tranchée *a priori*, et intégrerons les glissements de sens possibles, selon les situations étudiées, des émotions vers les sentiments ou les affects²⁰. D'une certaine manière, l'étude du XIX^e siècle, qu'il soit européen ou impérial, impose cette prudence. Le siècle de l'industrialisation, de l'affirmation scientifique et des révolutions, voit à la fois se renforcer le « grand partage »

entre l'Occident et le reste du monde, la séparation entre raison et sentiment, et voit en même temps s'affirmer avec vigueur la différenciation sociale des manières de sentir, la puissance politique des affects ou encore la contention des élans spontanés. Dans ce siècle de refondations et de distorsions d'une « modernité » qui commence à dire son nom, le lecteur du XXI^e siècle se sent ainsi dans une situation d'inquiétante proximité et étrangeté. Pour peu qu'il s'y immerge, il sortira tôt convaincu de ce que son étude interdit toute tentation généalogiste linéaire, tout enfermement dans des catégories prédéfinies. Face à son évidence massive dans la marche des sociétés, l'émotion apparaîtra moins au final comme un objet autonome, réifié et séparé, que comme une catégorie irradiante, susceptible de donner à saisir une multitude de mécanismes souvent occultés dans l'explication des rapports sociaux et du changement historique.

- 6 Notre contribution propose d'identifier et de préciser les tensions épistémologiques sur lesquels achoppe régulièrement, de manière implicite ou explicite, l'étude historique des émotions. Puis, à partir des perspectives soulevées et sans avoir pu effacer tous les obstacles, des pistes d'études centrées sur le XIX^e siècle seront proposées, autour du politique, de la guerre et du monde colonial. On trouvera là une manière d'enrichir la compréhension des sujets dans l'histoire, pris dans des réseaux complexes de contraintes mais aussi des possibilités d'émancipation. Et non de les enfermer dans un univers mécaniste où les émotions seraient privées de sujets, dépourvues de politique et arrachées au social.

*

Tensions épistémologiques

- 7 La lecture de travaux portant sur l'histoire des émotions ou nos propres efforts pour intégrer cette dimension à nos enquêtes nous ont conduit à constater l'existence d'un certain nombre de blocages conceptuels gênant systématiquement cette approche, que ceux-ci soient hérités des débats anciens des sciences humaines et sociales ou imposés par les conditions spécifiques de la recherche historique.

Les émotions entre nature et culture

- 8 Parmi les partages intellectuels qui ont pu freiner l'épanouissement d'une telle histoire, le plus pesant d'entre eux, aujourd'hui encore, est sans doute le partage nature / culture et ses nombreux dérivés : corps / esprit, pulsion / raison, sensible / intelligible... Toujours arraisonnées au premier terme, les émotions se sont ainsi vues cantonnées chaque fois au pôle inférieur – sinon obscur et inquiétant – de ces couples structurants de la pensée occidentale. De là a longtemps découlé l'idée que les émotions ne relevaient pas de la société mais de la seule nature humaine, au caractère anhistorique. Et les sciences sociales de se concentrer tendanciellement tantôt à l'étude des choix rationnels des acteurs, tantôt à l'examen raisonné des contraintes et opportunités objectives présidant à l'action dans une société ou une situation donnée. L'émotion, alors, était mise à distance, ou acceptée comme une donnée irréductible de la vie humaine mais inatteignable.
- 9 Il y a une vingtaine d'années, de nouvelles disciplines, les neurosciences, sont venues relancer et puissamment compliquer ces débats. Nées dans le sillage des sciences

cognitives au cours des années 1980, celles-ci se fondent sur le postulat que l'étude des neurones peut dévoiler les secrets de la pensée²¹. De fait, certains progrès techniques, tels que l'IRM, en donnant à voir les connexions neuronales propres au cerveau, ont permis d'analyser nos opérations mentales, des plus courantes aux plus complexes. Accueilli par d'importants laboratoires, soutenu par d'abondants financements, de fonds public ou de fondations privées, ce domaine d'études a connu une vive expansion et produit rapidement des résultats, souvent annoncés avec triomphalisme.

- 10 De ces recherches dérivent l'éclatement de la scission corps/esprit, la réévaluation de la dimension organique de l'esprit et, symétriquement, de la dimension cognitive des émotions. Tout à fait intéressante fut notamment la mise au jour du rôle de l'émotion dans l'apprentissage, le raisonnement ou les prises de décisions²². Pour preuve, des expériences portant sur des patients atteints de lésions cérébrales dans la zone dévolue aux émotions ont montré qu'elles engendraient une sorte d'incapacité à choisir²³. Ces travaux et leur impact ne sont cependant pas sans poser de forts problèmes, en ce qu'ils induisent une naturalisation, parfois revendiquée, de tout ce qui touche à l'humain. Pour Antonio Damasio, les émotions (primaires comme secondaires) sont considérées comme des « programmes complexes destinés à la survie », en grande partie automatisés, fonctionnant sur le mode récompense/punition et pulsion/motivation²⁴. Avec le tronc cérébral, l'hypothalamus et la faculté de produire des cartographies, elles constituent pour lui le socle des « fondements non-conscients chargés de la régulation de la vie ». Freud, nous dit-il, les aurait perçus, mais indûment appelés « inconscient ». En ce sens, pour Damasio, la conscience, fruit de l'évolution, ne serait qu'un pas de plus dans la « gestion de la vie ». Les premiers hommes dotés de langage avaient déjà à leur disposition les multiples fonctions de cet appareil : la faculté d'assouvir les besoins essentiels (manger, se reproduire, assurer sa sécurité), la dynamique récompense/punition, et une gamme variée d'émotions, elles-mêmes assorties d'une grande curiosité. La capacité de planifier sur la longue durée s'est inscrite dans ce prolongement.
- 11 Le propos soulève cependant des problèmes essentiels. On pourra d'abord s'interroger sur cette définition de l'émotion entre « récompense et punition », qui, malgré les diverses taxinomies proposées, demeure fort appauvrissante. Par ailleurs – et c'était tout le sens du fameux débat entre Jean-Pierre Changeux et Paul Ricoeur²⁵ – le lien effectué par ces scientifiques entre l'observation d'une connexion neuronale et le mot ou l'expérience qui y est associé(e) (colère, joie, peur, intelligence...) est contestable à bien des égards. Il y a là en effet un « saut herméneutique » que déborde la dimension langagière de l'existence humaine et qui néglige le travail de production du sens effectué par les acteurs comme les sociétés. Enfin, le social et l'histoire échappent presque complètement à cette conception. S'ils existent, ils s'inscrivent au niveau le moins important de l'analyse ou renvoient à un évolutionnisme fort discutable.
- 12 Il faut aussi souligner la dimension économique et politique de ces travaux, explicite ou non : si la réévaluation de l'émotion dans les choix économiques est venue perturber la théorie classique du choix rationnel, sa conception en terme de coût/récompense reste parfaitement adaptée à une approche et une politique néolibérale de l'économie, et est mobilisée comme telle. Certains promoteurs de la neuro-économie, sous-branche en forte voie de consolidation, entendent par ailleurs faire de celle-ci une science dure, anti-constructiviste, enrichissant considérablement l'analyse des décisions²⁶. Plus largement, bien des sciences sociales qui s'emparent de ces recherches entendent ouvertement se défaire, pêle-mêle, du relativisme, du constructivisme, du subjectivisme, du

postmodernisme²⁷, etc. Et la description d'émotions comme stimuli adaptés à une situation donnée, c'est-à-dire d'hommes-mécanismes aux comportements profonds et décryptables, ne laisse pas d'interroger quant aux conceptions sous-jacentes de l'homme et du gouvernement, à l'ère des pratiques managériales et des nouvelles formes de « gouvernance ». Cette approche des neurosciences et leur traduction en sciences sociales risquent ainsi de faire de l'émotion le lieu d'une dé-subjectivation et d'une dépolitisation de l'étude des sociétés. Telle n'est pas notre position.

- 13 En dépit de la conquête de positions académiques centrales de certaines de ces propositions, la situation d'ensemble est plus complexe²⁸. Les considérations volontiers mécanicistes tendent en effet aujourd'hui à se modifier quelque peu. Dans ses derniers ouvrages, Damasio accorde une part croissante à « l'homéostasie socio-culturelle » qui serait située au niveau cortical et à l'idée que le développement culturel peut modifier le génome humain²⁹. Des travaux de plus en plus nombreux tentent d'explorer les croisements entre les environnements sociaux et la machinerie cognitive, ou bien entament une discussion serrée autour de la question du sujet entre sciences cognitives et sciences sociales (suivant un partage des tâches qui peut sembler toujours insatisfaisant)³⁰. Le champ, on le voit, peut à nouveau s'ouvrir : il n'est plus possible aujourd'hui de cantonner les émotions à une province naturelle ou biologique de l'expérience humaine, inaccessible aux sciences humaines et sociales³¹. L'histoire, à l'évidence, comme l'anthropologie, a ici un rôle fondamental à jouer, qu'il s'agisse de retracer la genèse des savoirs, de dénaturiser les catégories employées comme leurs usages³², ou de proposer, à partir de l'étude du passé, et notamment des émotions du passé, une appréhension plus complexe, incertaine et mouvante de ces « réalités »³³.

Entre langage et expérience

- 14 La deuxième difficulté sur laquelle achoppe souvent l'histoire des émotions est la tension permanente entre le dit et l'éprouvé, le langage et l'expérience des affects. Cette tension est renforcée par le fait que l'histoire n'a accès qu'à des médiations linguistiques, et non aux gestes ou aux transformations physiologiques susceptibles de dire l'émotion. Ces traces linguistiques sont en outre tissées de silences – nous y reviendrons.
- 15 L'opposition du dit et de l'éprouvé recouvre en partie le débat sur l'approche biologique de l'émotion et son approche discursive, culturellement construite. Ainsi pourrait-on naïvement opposer l'expérience corporelle de l'émotion à son expression linguistique comme un fait de nature à un fait de culture : d'un côté une « signature » corporelle des émotions censée être pan-culturelle, de l'autre, les mots pour désigner les émotions éprouvées, dépendant d'apprentissages et de codes sociaux. Ce serait oublier que le corps de l'émotion est lui-même le produit de normes intériorisées et qu'il ne renvoie pas nécessairement à de l'éprouvé – les larmes peuvent dans certains contextes être dissociées de toute tristesse, ainsi lors de rites d'hospitalité ou de retrouvailles, notamment chez les Indiens Guayaki³⁴. Symétriquement, le langage modèle aussi l'expérience charnelle des émotions. L'évaluation cognitive (*appraisal*) de ces dernières et leur perception neuronale s'effectuent en partie à travers le langage et peuvent modifier en retour l'état physiologique du sujet. En outre, le langage des émotions peut conduire à mieux les contrôler ou à leur imposer un ordre³⁵. L'expression et l'attribution des émotions dans une interaction sociale contribuent à produire de nouvelles positions entre individus, attestant l'existence d'une « micropolitique des émotions »³⁶. Le langage

des émotions – leur mise en forme et/ou leur étiquetage – participe à la capacité d'agir des individus, au moins autant qu'il les contraint. Il leur permet parfois de contourner certains interdits : ainsi les hommes de l'Alentejo, au Portugal, auxquels les émotions « féminines » – la peur de la mort, le transport amoureux – sont pour ainsi dire proscrites, peuvent les extérioriser sous des formes rhétoriques codifiées, des poèmes (*decimas*) récités dans des cafés³⁷. Le langage joue alors le rôle de soupape émotionnelle.

- 16 L'historien William M. Reddy a proposé un modèle théorique intéressant, pour mieux appréhender les relations entre langage et émotion. Il distingue, sur le modèle des actes de langage d'Austin³⁸, une fonction particulière propre à l'expression des émotions (langagière ou non). Il parle à ce propos d'« émotif » (*emotive*), pour désigner un geste (des larmes, des cris de colère, etc.) ou un énoncé (« je suis en colère ») affectifs. L'émotif est à la fois constatif (il décrit une réalité sensible) et performatif (il modifie l'état affectif du locuteur et de son interlocuteur). Il qualifie un état émotionnel, influe sur l'interaction en cours, et altère l'état subjectif de l'individu. Selon les cas, il confirme ou infirme, accentue ou diminue le transport émotionnel ressenti³⁹. Il conduit le sujet parlant à une « navigation émotionnelle » (*navigation of feeling*) qui résulte de la dialectique entre l'exploration de soi (*self exploring*) et la modification de soi (*self altering*). Cette navigation peut le conduire dans certains cas dans des directions inattendues, notamment des « expériences de conversion »⁴⁰.
- 17 Si ce modèle sophistiqué offre d'intéressantes perspectives à l'historien des émotions, ce dernier doit toutefois négocier avec l'état des sources dont il dispose – difficulté au demeurant présente aussi dans l'observation directe. Son accès à la « chair des émotions » est d'autant plus complexe qu'il est médiatisé par des traces qui sont à la fois biaisées, lacunaires et décalées. Biaisées en raison de l'infinie variation historique, sociologique, culturelle, qui préside à l'expression des émotions. Le lexique émotionnel est lui-même sujet de l'histoire. Le terme d'émotion s'est longtemps presque confondu avec celui de passion, et a comporté jusqu'au XIX^e siècle inclus une forte connotation socio-politique : l'émotion avait partie liée avec l'émeute, expression du corps et des « humeurs » du peuple⁴¹. Par analogie avec l'anthropologue, l'historien doit mettre à juste distance les émotions du passé et se garder de les traduire mécaniquement avec les mots du présent. Le *fago* désigne chez les Ifaluk (dans les îles Carolines) une émotion que l'on peut ne traduire que de manière insatisfaisante comme un mélange de compassion, de tristesse et d'amour⁴². De même, l'acédie médiévale, torpeur spirituelle caractérisée par un dégoût pour la prière et pour Dieu lui-même, définie par les théologiens comme péché capital, ne saurait se confondre avec la mélancolie qui nous est familière⁴³.
- 18 L'historien doit aussi jouer avec les silences dans les traces affectives léguées par le passé. Les émotions ne sont pas toujours explicitement dites, ce qui ne signifie nullement qu'elles n'aient pas été éprouvées. Ainsi Jan Plamper observe-t-il la quasi-absence de la peur dans la gamme d'émotions exprimées par les militaires russes pendant les guerres napoléoniennes, pour noter une effervescence du thème de la peur un demi-siècle plus tard, durant la guerre de Crimée, en particulier dans les textes de théorie et de psychologie militaires⁴⁴. Cette mutation ne signifie nullement la démultiplication de la peur éprouvée, mais simplement sa transformation en objet d'enquête médicale et psychologique.
- 19 Pour pallier ces silences, il est possible de reconstituer des « scripts émotionnels »⁴⁵ dans une société ou une communauté données : des séquences de comportements stéréotypés induits par une émotion particulière et qui permettent d'identifier cette dernière sans

que les mots utilisés pour la désigner soient nécessairement formulés. Une telle approche peut permettre, à travers une histoire fine des gestes et des corps affectés, de restituer une partie des émotions vécues par des catégories populaires peu familières de l'introspection et de l'écriture de soi, y compris dans le temps ordinaire⁴⁶. Symétriquement, des émotions énoncées peuvent fonctionner comme autant de fantasmes jamais réalisés, symptômes de tactiques d'affirmation de soi. Alain Corbin s'interroge ainsi sur l'omniprésence des stéréotypes de l'amour romantique dans les « sources du moi » (correspondances, mémoires, journaux intimes, etc.) au XIX^e siècle : reflète-t-elle des émotions vécues ou vient-elle exorciser un vide affectif en imitant des codes rhétoriques venus de la littérature⁴⁷ ?

- 20 Les sources possibles, on le voit, sont paradoxalement à la fois nombreuses et pauvres, car en décalage avec l'expérience émotionnelle, dans un après-coup qui est plus que la restitution langagière de cette dernière, mais sa construction et sa transformation (souvent par d'autres que le sujet affecté). Littérature de fiction, ouvrages médicaux, écrits philosophiques, archives de soi, archives policières, judiciaires, rituels, dispositifs matériels et techniques : toutes ces sources sont mobilisables. À partir de là, les approches peuvent être variées ; les terrains évoqués en deuxième partie en esquissent quelques-unes (notamment à partir des rituels). Il faut aussi, sans doute, ne pas négliger les manières de faire de la psychanalyse, qui n'ont pas été pleinement mobilisées – au moins pour l'analyse des émotions individuelles –, malgré les appels déjà anciens de Michel de Certeau⁴⁸. La pratique analytique travaille à partir de traces, en tenant pour caché, insu, l'impact émotionnel où elles trouvent leur origine ; aussi doit-elle développer toute une méthode d'approche, par écarts ou collusions de références, pour restituer le travail du sens, largement inconscient, effectué après coup depuis cette émotion. Cette façon d'appréhender la trace, comme présence active, discontinue et non-dite, peut sans doute apporter des éclairages intéressants à l'historien qui étudie les archives de soi⁴⁹.
- 21 D'autres perspectives plus ordinaires pour l'historien existent également. Comprendre les traces des émotions du passé ne signifie pas seulement les contextualiser, au sens classique du terme, mais saisir à la fois leur configuration dans des normes extérieures, et leur déploiement dans des interactions sociales. Cela implique, et ce n'est pas toujours facile, de ne pas préjuger des normes qui présideraient à l'incorporation des émotions, ni de cantonner les régimes émotionnels dominants à ceux qui sont explicités par les locuteurs les plus prolixes. Les sources émanant des élites prescriptrices de normes émotionnelles – en particulier les discours des médecins, des philosophes et théologiens moralistes, les sources littéraires – n'épuisent pas les codes émotionnels traversant une société, et le détour par des sources plus indirectes – en particulier les archives judiciaires ou même administratives – peut se révéler, comme en d'autres domaines⁵⁰, particulièrement fécond. Cela implique également de replacer les émotions dites ou suggérées dans les échanges qui leur donnent sens, et de s'orienter autant que possible vers une pragmatique des émotions, toujours inscrite dans des relations sociales. Les sources administratives peuvent ainsi porter la trace d'une mobilisation d'émotions ou de sentiments comme ressources, en particulier dans des contextes de crise et d'ouverture des possibles, où le passé affectif des individus est fortement valorisé. Les demandes de pensions des débuts de la Restauration en sont un bon exemple, à la croisée d'ego-histoires souvent tortueuses et de normes institutionnelles. Traversées d'autobiographies affectives, elles nous renseignent tout à la fois sur des émotions vécues, racontées, voire fictionnalisées (celles de « victimes » de la Révolution), mais aussi sur des codes de

reconversion politique et une saisie d'opportunités sociales. Dans un tout autre contexte, les demandes de reconnaissance d'anciens insurgés de 1848, au nom de la souffrance vécue et du face à face avec la mort, mobilisent également les émotions comme fondement de la socialisation politique⁵¹.

L'individuel et le collectif

- 22 Se pose aussi, on le devine, la question de la juste échelle d'analyse historique des émotions. On a souvent reproché aux travaux pionniers sur les émotions, inscrits dans le sillage de l'histoire « des mentalités », leur traitement trop englobant, érodant les stratifications sociales et reposant sur un concept de « culture » aux contours trop imprécis⁵². À l'opposé, une autre position aime à souligner le caractère profondément personnel, intime, du vécu de l'émotion. Lovée dans les tréfonds du ressenti personnel, celle-ci serait intraduisible à l'historien ou échapperait simplement aux matériaux archivistiques disponibles. Par là, l'émotion relèverait pour l'essentiel du champ de la psychologie et de la psychanalyse. Ces approches symétriques font affleurer une même question : étudier l'émotion ne conduirait-il pas à évacuer le social – entendu ici comme les relations, différences et hiérarchies sociales – de l'enquête historique, ou à sombrer dans le psychologisme ? De fait, à ne centrer l'examen que sur les émotions saisies en elles-mêmes, certains travaux actuels peuvent conforter cette impression.
- 23 Or, c'est oublier la dimension profondément sociale des émotions. Pourtant, cette dernière, rappelée aussi bien par Marcel Mauss que par Lucien Febvre, est un constat d'évidence. L'espace social, tissé de constantes interactions affectives, ne cesse d'être travaillé par elles. De fait, des pleurs, des cris, des rires ou de simples rougissements suffisent à l'affecter. Et sans doute plus encore s'ils se traduisent en actes : retrait, coups, fuite, engagement, communion... Bref, qu'elles se partagent à distance ou directement, verbalement ou non, les émotions reflètent le social autant qu'elles le constituent. Il n'est pour s'en convaincre que de considérer leur rôle dans les formes d'apprentissage – déjà souligné, pour le XIX^e siècle, à propos de l'école⁵³. À l'inverse, on peut aussi souligner la forte socialisation qui encadre l'expression des émotions. À l'instar de l'expérience sensorielle, l'émotion est modelée pour partie par la distribution des rôles au sein de la famille, par les valeurs religieuses ou civiques, par les codes littéraires ou ceux du langage quotidien, par les savoirs scientifiques et techniques, par l'environnement matériel, ou encore par la valorisation socialement marquée de leurs manifestations⁵⁴.
- 24 Ajoutons à cela que la production ou la captation d'émotions est aussi un enjeu de pouvoir. En témoigne, nous allons le voir plus loin, la « politique des émotions », tissée de ce double effort de régulation et de mobilisation. De même, la construction du « sentiment national » et de « communautés imaginées » repose en grande partie sur une pédagogie émotionnelle. Le cas de l'Italie du Risorgimento a été particulièrement bien étudié dans cette perspective. Le « canon du Risorgimento » dégagé par Alberto Banti repose ainsi sur le transfert du sentiment d'amour familial vers une communauté nationale identifiée à une femme, et sur la mobilisation de l'honneur viril face à la menace étrangère (y compris sexuelle)⁵⁵. Plus récemment a été exhumé le rôle de la honte dans le patriotisme romantique italien⁵⁶. Mais, en vérité, à bien y regarder, tous les aspects de la vie sociale se trouvent être concernés par l'histoire des affects. Songeons en particulier à l'immense pan de la vie religieuse, des rituels et des croyances⁵⁷, ou, non moins important sans doute, au domaine commercial : la production du désir, appuyée

sur une science sans cesse affinée de la stimulation des émotions, n'est-elle pas un trait définitoire du capitalisme naissant⁵⁸ ?

- 25 Cette approche n'est par ailleurs en rien déconnectée de l'étude de la découpe et de l'enchevêtrement complexe des groupes sociaux. C'est tout le sens de l'analyse en termes de « communauté émotionnelle » formulée par Max Weber, et plus récemment par Barbara Rosenwein⁵⁹. La médiéviste américaine entend par là « un groupe de personnes animé par des intérêts, des valeurs, des styles et des évaluations émotionnelles communes ou similaires ». Ces groupes peuvent éventuellement se souder, de manière plus ou moins pérenne, autour d'un leader charismatique, dans le cadre de rituels, après un événement, ou dans l'esprit d'une époque, etc. La notion n'est certes pas sans défauts : on voit mal quels sont les contours de ces groupes, la relation entre incorporation émotionnelle et communauté demeure incertaine et la définition associant intérêts et styles émotionnels peut sembler flottante. Il n'en demeure pas moins que le partage d'un même type d'émotion constitue l'une des lignes d'organisation constitutives des groupes, de ces ensembles d'individus plus ou moins vastes que l'enquête historique se doit de prendre pour objet. La catégorie discutée de génération – à l'instar de la « génération romantique » – qui se reconnaît dans l'expérience d'une même émotion fondatrice, socialisée et médiatisée par la suite, en est une bonne illustration⁶⁰. Les émotions jouent aussi un rôle, bien sûr, dans les partages sociaux les plus couramment utilisés. Songeons, au XIX^e siècle, à l'insistance accordée à la contention des émotions dans les milieux qui se veulent « bourgeois »⁶¹, ou, plus encore, à la dimension émotionnelle de la construction des frontières de genre. S'il est loin d'avoir l'exclusivité en la matière, le XIX^e siècle a naturalisé l'opposition binaire entre l'homme qui relèverait de la raison, de l'action et de l'espace public et la femme « malade de son corps », emprisonnée dans ses émotions et confinée à l'espace privé. Ce partage n'eut de cesse de s'exprimer et de se reproduire tant dans les discours ordinaires sur les sexes que dans l'organisation des espaces habités, dans les pratiques éducatives ou politiques, au travail ou dans l'espace des loisirs. Cette réitération des identités de genre se traduit dans des *habitus* profondément intériorisés, dans une incorporation poussée d'émotions à la fois vécues et impensées, dont témoignent les maladies « typiquement féminines » du XIX^e siècle, telles la langueur ou la nervosité, à la fois socialement construites, et parfois, pourtant, apparemment vécues et intériorisées par certaines actrices⁶².
- 26 On le voit, nous glissons peu à peu de l'examen des groupes sociaux à celui des relations qui les unissent. Pierre Bourdieu est probablement celui qui a poussé le plus loin ce type d'analyse. Le « social incorporé » dont il décortique les mécanismes, se traduit notamment, dit-il, par des « émotions corporelles » : ainsi la gêne, la honte ou la timidité, éprouvées par les dominés devant les dominants dans des situations données, reproduisent-elles jusque dans leur chair les inégalités de l'ordre social⁶³. Le sociologue prend cependant soin de noter que la relation n'est pas systématique : les acteurs peuvent jouer avec ces manifestations ; il peut y avoir des « ratés » et des « décalages »⁶⁴. Cette précision est reprise par l'anthropologue Alban Bensa. À partir d'une étude des relations sociales rigides observables dans l'île grecque de Karpathos, il suggère à son tour que les émotions, et plus largement les affects peuvent renforcer les cadres convenus, mais aussi faire « chauffer » le système en ses points d'articulation les plus sensibles ». En permettant tantôt l'« ambivalence », la « sublimation » ou le « déplacement », les affects constitueraient un élément à part entière de l'organisation sociale, tout en dépendant de cette dernière⁶⁵. Cette imbrication se révèle en particulier lorsque des dynamiques de

transformation subvertissent les codes qui enserrent l'expression des passions, entraînant un temps de moindre contrôle des émotions et des comportements. La hausse des crimes de sang en milieu rural au milieu du XIX^e siècle, sur fond d'abaissement général des taux d'homicide, s'expliquerait en partie de cette manière selon François Ploux⁶⁶.

- 27 Il est donc impossible de se passer d'une étude des émotions, et au-delà des affects, pour analyser les liens sociaux, qu'il s'agisse de cohésion, de solidarité, d'amitié, de fracture, de hiérarchie ou d'antagonisme. Cette relation n'apparaît ni exclusive, ni déterminée : pas exclusive, car elle n'est pas la seule dynamique en jeu, mais vient s'ajouter à un ensemble de déterminations économiques, sociales, politiques mieux connues ; pas déterminée, car on ne peut effectuer d'assignation simple entre une émotion et un type de relation sociale ou sa contestation. L'émotion se niche ainsi au croisement d'enjeux aussi redoutables que l'incorporation des ordres sociaux, le jeu fluctuant des hiérarchies sociales, la diversité possible des appartenances, les rapports entre disposition et situation, la dynamique des identifications et des désaffiliations, qu'elles soient temporaires ou pérennes, volontaires ou contraintes, conscientes ou inconscientes... De là tout l'intérêt de cet outil pour la description du monde social.
- 28 Reste enfin le champ, ancien, mais constamment renouvelé, de ce qu'on appelle les « émotions collectives » – nous y reviendrons à travers le prisme du politique. Des travaux sont venus mettre en garde contre des assignations hâtives entre les manifestations de l'émotion et les croyances afférentes, entre les commentaires indigènes de « foules en liesse » et les interprétations du chercheur⁶⁷. Salutaires, ces analyses ont ainsi permis de rouvrir le débat, mais ont dans le même temps renoncé à toute investigation sur les émotions elles-mêmes. Or, en dépit de l'abondance des travaux, la liesse révolutionnaire reste un objet d'enquête fécond pour les sciences sociales. Tout imprégné de sacré et de discontinuité, ce moment d'effervescence collective continue de faire question. Comment dépasser en effet l'embarras du chercheur devant pareilles manifestations du corps et devant ces expressions collectives non langagières, surtout si celles-ci dérivent sur des formes de violence extrême⁶⁸ ? Comment détecter ici certaines des logiques, des rationalités à l'œuvre au sein d'une foule, même cruelle, sinon au prix d'un grand effort d'imprégnation⁶⁹ ? Adoptant une lecture « par en bas », plusieurs travaux ont continué à montrer combien, dans ces moments exceptionnels, les partages habituels sur lesquels s'appuient l'historien s'effondrent – entre le social et le politique ou entre l'émotion et le politique – et impliquent, pour être compris, une lecture adaptée situées dans des marges inhabituelles de l'enquête. C'est entre autre le sens de la récente anthropologie politique de la Révolution française proposée par Haim Burstin, appuyée notamment sur les archives judiciaires des massacres révolutionnaires : « Le fait de travailler sur la composante émotive dans la participation active à la révolution n'est pas tant une prédilection de l'historien qu'un choix imposé par l'évènement révolutionnaire lui-même “grand sujet, sans doute, que celui de la psychologie du révolté”, observait à juste titre Ernest Labrousse. En effet le registre émotif est non seulement l'un des terrains privilégiés où se noue l'évènement révolutionnaire, mais aussi l'un des éléments les plus importants dans la réorganisation matérielle et symbolique du consensus »⁷⁰. Les rencontres entre les émotions, les corps, le social, l'économique, le politique ou les archives restent ainsi à explorer plus avant encore.
- 29 Précisons, à l'issue de ce long exposé, qu'il existe un certain nombre de cadres théoriques qui, affrontant directement les tensions conceptuelles que nous venons d'évoquer,

peuvent aider à penser plus avant les implications de cette enquête. Nous avons signalé Pierre Bourdieu. Le cas du « dernier Elias » importe peut-être plus encore. Sans doute cette référence peut-elle surprendre, à considérer les critiques nombreuses – des médiévistes notamment – faites à sa fameuse analyse du « processus de civilisation ». Le propos initial d'Elias, qui voulait *a posteriori* « donner quelques indications [pour] une théorie sociologique des émotions » était en vérité à la fois ambigu et plus fin⁷¹. Il datait d'abord, on l'oublie trop souvent, de 1939 et non du milieu des années 1970 (date de sa réception française). Mais, surtout, le sociologue allemand ne cessa ensuite d'enrichir, d'affiner sa théorie tout en l'amplifiant, et ce jusqu'à sa mort. En témoigne son texte-testament de 1990, redécouvert et publié à titre posthume par Marc Joly, véritable clef de son œuvre. N'ayant cessé de penser avec et contre Freud, Elias y donne à voir ce qui a été le projet de sa vie : réconcilier sociologie, psychologie et histoire⁷². Reconnaisant d'immenses apports au père de la psychanalyse (sa théorie des névroses, celle des stades d'évolution vers l'âge adulte, la pratique de la cure, etc.), Elias lui reproche cependant sa vision de l'individu comme *homo clausus*, sa polarisation insuffisamment questionnée du couple nature/culture et le caractère profondément déshistoricisé de sa conceptualisation (Œdipe, inconscient, moi, surmoi, ça, etc.). Redéployant toutes les catégories freudiennes pour les rendre à l'histoire à travers une psychologie sociale et historique de grande amplitude, également ouverte à l'anthropologie et à la biologie de l'évolution, Elias y soumet une hypothèse nouvelle et de grande importance : les êtres humains auraient, selon lui, en puissance les moyens naturels d'autoréguler leurs pulsions – via des structures organiques situées dans le cortex cérébral – moyens que l'apprentissage devrait ensuite activer pour nous rendre pleinement humains. À défaut, nous demeurerions, comme semblent le signifier les quelques cas d'enfants sauvages connus, des sortes de « paquets de pulsions et d'affects non coordonnés ». On l'aura compris, la prise de distance critique d'Elias avec Freud aboutit à la proposition d'un nouveau paradigme pour les sciences de l'homme, par delà la tension entre nature et culture, qui loin de s'opposer se mêlent dans l'imbrication des processus biologiques de maturation et sociaux de civilisation. De là l'ouverture d'un nouvel horizon de recherche, celui d'une science de l'homme unitaire, située aux confins de la biologie, de la sociologie historique et de la psychologie. Dans cette perspective, « il n'existe aucun groupe humain absolument non civilisé »⁷³, mais des processus variables et non orientés de civilisation. La gamme des émotions, leur valeur, leur ressenti, sont indissociablement articulés aux sociétés et à leur organisation, qu'elles soutiennent et autorisent en retour, incluant des processus complexes de différenciation et d'individuation, et aussi des troubles psychiques spécifiques. Pas de bonne saisie de l'un sans saisie de l'autre. Si elle n'est pas sans défaut, restant teintée d'évolutionnisme, peu sensible à l'événement et éloignée de recherches plus empiriques, la perspective eliasienne permet donc, avec d'autres, de déborder la plupart des grands clivages binaires observés précédemment et d'ouvrir à une historicisation radicale et sans jugement *a priori* des données de l'expérience comme du monde social. Elle autorise en ce sens à penser de manière à la fois plus sereine et aigüe les enjeux profonds d'une histoire des émotions, nourrie des archives disponibles.

30 Difficiles à saisir, les émotions doivent donc être étudiées dans des configurations qui permettent de saisir au plus près l'intrication entre nature et culture, langage et expérience, individu et collectif. Expliciter les impensés d'une telle histoire, relever ses impasses et ses dangers, proposer des voies de sortie possibles était un préalable indispensable à l'esquisse de quelque chantiers concrets d'investigation. L'historiographie

récente permet d'en présenter, à défaut d'exhaustivité, quelques exemples : les émotions en politique, les émotions de guerre et les émotions coloniales.

Territoires

Les émotions en politique

- 31 Le territoire des émotions en politique est sans doute l'un de ceux que les historiens ont le plus parcourus. Constituer les émotions en objet d'histoire politique s'était pourtant heurté à certaines réticences : outre le primat du citoyen rationnel en démocratie, capable de délibérations intérieures, a longtemps pesé le discrédit de la psychologie individuelle et collective appliquée à la politique, en particulier de la psychologie des foules, réduite à la vulgate de Gustave Le Bon. Il a donc fallu au préalable critiquer la croyance en une construction étatique et civique assise sur un processus de rationalisation et d'assèchement des passions politiques⁷⁴. Mais sans être constituée en objet d'étude, l'émotion en politique était en réalité omniprésente en philosophie politique – de Montesquieu à Tocqueville et Marx – ainsi qu'en sociologie et anthropologie – de Max Weber à Marcel Mauss puis Pierre Bourdieu et Georges Balandier – pour ne pas parler de la psychanalyse freudienne. De l'articulation entre régimes politiques et affects mobilisés à la distribution des émotions dans l'espace social et dans les rapports de sexes, de l'émotion charismatique du chef à l'enthousiasme des passions révolutionnaires, de l'économie libidinale de la monarchie au goût du bien-être en démocratie, bien des jalons étaient posés, qui permettent de contester fortement l'idée d'un *emotional turn*. Deux synthèses pionnières, celles de Pierre Ansart et de Philippe Braud, sont à cet égard très éclairantes⁷⁵.
- 32 Si l'on s'attache maintenant aux perspectives ouvertes par les travaux récents d'histoire politique, trois grands domaines de recherche se dégagent, inégalement aboutis : l'historicité des affects en politique, liée ou non à des « régimes émotionnels » ; la mobilisation collective par des dispositifs émotionnels et leurs effets-retours ; la subjectivation des émotions et l'incitation à l'action. Toutes ces approches sont particulièrement fructueuses pour une meilleure intelligence du XIX^e siècle, où la concurrence des opinions et des légitimités rend d'autant plus nécessaire une « politique des émotions » ou une « politique des sentiments » comme technique de pouvoir⁷⁶, et où les partages politiques relèvent autant voire davantage de circulations affectives que d'adhésions partisans ou idéologiques.

Historicité et temporalité des affects

- 33 Reconnaître l'historicité des affects en politique, c'est d'abord distinguer une « gouvernementalité » des émotions, c'est-à-dire des dispositifs de domination par lesquels les pouvoirs imposent aux individus des normes émotionnelles, qui évoluent avec le temps des sociétés. William Reddy propose de désigner par « régimes émotionnels » ces dispositifs de pouvoir, qu'il identifie avec les régimes politiques dont ils constitueraient le socle de légitimation et de stabilisation⁷⁷. Le caractère distinctif de ces régimes serait de disposer d'un pouvoir de sanction des transgressions affectives. Cette classification, malgré ses mérites, soulève bien des difficultés. Les régimes émotionnels dominants se réduisent-ils nécessairement aux régimes politiques ? Dans des sociétés complexes – distinctes des sociétés de face-à-face – n'observe-t-on pas au contraire une concurrence

entre une pluralité de régimes émotionnels ? Par ailleurs, leur évaluation, proposée par Reddy, à l'aune d'une plus ou moins grande « liberté émotionnelle » laissée aux individus, pose problème. Comment mesurer cette liberté, ou, *a contrario*, la « souffrance émotionnelle » imposée par des « conflits de finalités » ? Le risque est grand de reconduire là, par l'émotion, des conclusions déjà avérées – ou, au pire, des jugements de valeur – concernant les libertés publiques et privées. Il n'est pas certain, par exemple, que la période définie *a posteriori* comme celle de la Terreur (septembre 1793-juillet 1794) ait été uniformément vécue comme un moment de « souffrance émotionnelle », ni que les monarchies constitutionnelles, entre 1814 et 1848, aient garanti aux individus une véritable « liberté émotionnelle ». Pour autant, la démarche a ceci d'utile qu'elle permet d'historiciser des émotions et des sentiments politiques inégalement sollicités par les régimes politiques et diversement déclinés selon les contextes dans lesquels ils s'insèrent

78.

- 34 La temporalité et le cadre proposés – ceux des « régimes politiques », ou par extension des « familles politiques » – ne sont pas toujours pertinents. L'étude de la circulation dans l'espace public d'une émotion ou d'un sentiment singuliers – haine, pitié, peur, etc. – permet justement de faire surgir des temporalités, des sociologies, des lignes de démarcation décalées, qui à leur tour interrogent l'histoire politique classique⁷⁹. Le détour par l'émotion en politique conduit aussi à mieux saisir, dans le temps court, certains moments de violence paroxystique, notamment dans des contextes de révolution ou de guerre civile⁸⁰. Ainsi la haine des communards et des communardes, en 1871, entretenue par une avalanche de discours et d'images⁸¹, vient-elle légitimer à la fois dans le temps de l'événement et plus encore *a posteriori* l'extrême violence de la Semaine sanglante. Si l'armée versaillaise, soumise à un intense « bourrage de crâne », n'a pas agi en vertu de pulsions incontrôlées mais bien par une volonté d'« épuration organisée et calculée »⁸², les exécutions massives n'ont pu être jugées tolérables par l'opinion qu'en raison d'un régime émotionnel dominant fondé sur la haine d'un ennemi intérieur exclu de la nation. À une échelle plus locale, et dans une temporalité plus complexe, le supplice d'Alain de Moneys à Hautefaye (Dordogne), le 16 août 1870, ne se comprend pas sans le détour par l'économie affective des paysans périgourdin, fondée depuis près d'un siècle sur la haine des curés et des « aristos », et sur la plus récente haine viscérale des « Prussiens », dans un contexte de guerre et de relative vacance des pouvoirs. C'est cette économie affective qui expliquerait « l'équation victimaire » à l'origine du massacre : Alain de Moneys = un noble + un républicain = un Prussien⁸³. Plus généralement, les clivages socio-politiques au village s'auto-entretiennent dans des émotions partagées. La haine que se vouent au village les « factions » ou « coteries » locales, fondée sur des rapports clientélares, familiaux, mémoriels davantage que sur des adhésions idéologiques ou des identités sociales, structure largement la politisation des individus au XIX^e siècle⁸⁴.
- 35 Pour autant, doit-on ériger les affects en mécanismes prééminents de causalité historique et politique ? Certes pas. Du moins doit-on leur reconnaître une efficience historique forte et rééquilibrer, ce faisant, la part des motifs rationnels et celle des affects dans l'interprétation des événements. Enfin, quant à savoir si les émotions partagées déterminent la constitution d'identités et de communautés socio-politiques stables, sans doute le risque est-il grand, en suivant trop loin cette voie, d'un culturalisme étroit. Mais là encore l'émotion communément ressentie doit être vue à la fois comme le reflet d'une sensibilité partagée et comme une puissance agissante, cohésive. L'historienne

américaine Lynn Hunt a proposé par exemple d'enrichir la compréhension de « l'invention des droits de l'homme » au XVIII^e siècle par la diffusion de l'empathie comme sentiment moral⁸⁵. La capacité d'imaginer les sentiments d'autrui et de s'identifier à eux – notamment par la lecture de romans épistolaires –, la conception nouvelle du rapport à la douleur, la dénonciation de la torture auraient en quelque sorte préparé le terrain à l'universalité des droits naturels déclarés en 1789.

Dispositifs émotionnels et réceptions politiques

- 36 Une manière, sans doute, d'éviter certaines de ces apories est de partir de dispositifs émotionnels (rhétoriques, rituels, corporels, etc.) par lesquels s'institue une « cause » – au sens de « cause juste » – sans préjuger de ses contours sociologiques. Et de saisir l'émotion non comme causalité, mais comme point d'observation du politique, à l'intersection de l'individuel et du collectif, de l'automatique et de l'intentionnel. C'est ainsi que l'histoire des mouvements sociaux s'est récemment renouvelée en intégrant la perspective des mobilisations émotionnelles⁸⁶. L'intensité de certains mouvements sociaux, inexplicable par les seuls réseaux sociologiques qui les encadrent, a ainsi pu trouver ses conditions de possibilité dans des « dispositifs de sensibilisation » efficaces⁸⁷ ou des « chocs moraux » porteurs d'indignation⁸⁸ qui ont à leur tour produit des configurations sociales inédites. La protestation contre « la mort menaçante ou infligée » suscita ainsi, aux XIX^e et XX^e siècles, parmi les manifestations de rue les plus massives⁸⁹. Les registres émotionnels sollicités par ces mobilisations collectives relèvent le plus souvent des affections morales qui instituent une scène publique concurrente de l'espace public légitime, celui de la représentation politique, et susceptible de le subvertir. L'émotion devient alors une voie d'accès, parmi d'autres, à la « politique informelle »⁹⁰ et à des formes éphémères de socialisation politique ou infra-politique. Elle ne conditionne pas seulement le passage à l'engagement, elle l'entretient par les interactions sociales nées de l'action collective qui s'ensuit. L'on retrouve ici d'une certaine manière la distinction proposée par James Jasper entre « émotions réciproques » et « émotions partagées » au sein d'une cause, qui interagissent entre elles⁹¹ : les premières relient entre eux les acteurs d'un mouvement social au fil de son déroulement (par fraternisation), les secondes sont orientées vers des visées communes, face à une situation extérieure (haine de l'adversaire, indignation, etc.).
- 37 Toutes ces interrogations remettent la lumière sur une vieille question sociologique, celle de « l'effervescence collective » et du statut à accorder aux émotions et aux croyances dans cette effervescence⁹². Cette question a été récemment reposée à propos des rituels politiques. Le modèle durkheimien, distinct de celui de la psychologie des foules, repose sur l'idée d'une intégration sociopolitique par le partage d'émotions. Sur le modèle de la délibération intérieure, le participant au rituel manifesterait une croyance en manifestant les signes extérieurs conformes aux normes émotionnelles qui président à ce rituel. À juste titre, ce modèle, souvent implicite sous la plume des historiens, a été critiqué pour la confusion opérée entre l'incorporation d'une émotion et l'affirmation d'une adhésion ou d'une croyance⁹³. Doit-on pour autant, à partir de cette déconstruction, se contenter de faire des rituels des lieux d'apprentissage démotivé de conventions, et d'encadrement social qui prédéterminerait seul leur réussite ou leur échec ? Nous ne le pensons pas. Une approche fine et historicisée des émotions « performées » dans l'espace public du rituel permet de montrer à la fois comment ces émotions incorporent des relations de pouvoir, mais aussi les modifient voire les subvertissent. Il faut pour cela décrypter l'ensemble des interactions à l'œuvre dans le rituel et les opérations de

« cadrage » qui s'y manifestent et conduisent des individus à subjectiver le message rituel. Cela revient en un mot à adopter aux rituels une démarche analogue aux analyses des phénomènes de réception d'un texte ou d'un discours⁹⁴.

- 38 Aussi convient-il de distinguer nettement les *normes* émotionnelles prescrites par les ordonnateurs de rituels, l'*incorporation* attestée – ou non – de ces émotions dans le rituel, et la *subjectivation* des émotions à travers leur énonciation. Le premier point est sans doute le plus aisé à mettre en œuvre, à la condition de bien circonscrire les groupes d'ordonnateurs qui définissent les normes affectives attendues. Ainsi a-t-on pu montrer la pluralité des régimes émotionnels définis par le clergé, l'État royal et les ultras dans la commémoration du régicide sous la Restauration⁹⁵. Quand les uns – l'État royal – visent plutôt le pardon et la réconciliation dans les affections lacrymales, les autres cherchent à dénoncer et expurger l'ennemi politique (les ultras) ou à expier la faute par le repentir collectif (le clergé). La seconde démarche repose sur l'examen de l'incorporation des émotions attendues, rendue visible par des perturbations somatiques – larmes, évanouissements, etc. – et des expressions verbales – cris, vivats, etc. À nouveau il importe de bien distinguer cette incorporation émotionnelle d'une croyance effectivement intériorisée, et de repérer aussi, le cas échéant, les gestes presque invisibles, tels qu'une ironie subtilement masquée derrière un comportement de déférence, gestes qui relèvent des transcriptions cachées (*hidden transcripts*) analysées par James Scott⁹⁶. À rebours de certaines analyses, cette incorporation des émotions varie d'une occurrence à une autre et permet parfois de distinguer des formes de conflictualité rituelle. Enfin, et c'est là la démarche la plus stimulante et la plus négligée, il s'agit de saisir comment des individus ont verbalisé et subjectivé les émotions éprouvées. Il faut partir des archives de soi – avec leurs évidentes limites sociologiques – pour comprendre les raisons d'agir des participants au rituel, mais aussi et surtout leurs transactions émotionnelles avec leur environnement immédiat. Ces commentaires permettent de mettre au jour les reconfigurations verbales d'émotions incorporées dans le rite, et les éventuelles discordances entre les individus et les communautés émotionnelles précédemment évoquées. Ainsi a-t-on observé, à propos des commémorations du régicide, un sentiment dominant d'inadéquation entre les émotions individuelles et le rituel observé, indice d'une individualisation des émotions politiques autant que de l'échec de l'agrégation des émotions dans un deuil par définition conflictuel⁹⁷.

Émotion, jugement et subjectivation politique

- 39 La question de la subjectivation politique des émotions, à l'interface du privé et du public, est sans doute un des champs de recherche les plus prometteurs, liée à la philosophie morale et politique⁹⁸. Plusieurs approches de la subjectivation sont possibles. On peut la situer, du côté des dominés, dans l'acte de transformation d'« identités définies dans l'ordre naturel de la répartition des fonctions et des places en instances d'expériences d'un litige » (Jacques Rancière⁹⁹) : les affects participent alors à la perception de l'injustice et incitent les sujets de cette injustice à s'auto-instituer dans l'espace politique commun, transgressant le « partage du sensible ». On retrouve là une démarche présente dans certains travaux relatifs à la Révolution française : la grammaire de la justice, universalisée par les droits naturels de 1789 et 1793, n'est pas toujours intériorisée par une délibération, mais par une « intuition sensible », à la fois corporelle et cognitive¹⁰⁰. La liberté produit ainsi un « sentiment impérieux » qui conduirait l'individu à juger, en situation, du juste et de l'injuste. Cette évaluation morale dépend à la fois d'un système de

normes – l'« économie morale » de Thompson¹⁰¹ et les droits naturels – mais aussi d'une connaissance directe, immédiate, affective, des rapports sociaux en situation. L'indignation face à l'évaluation d'une situation conduit au « cri » populaire, qui s'il n'est pas écouté, dérive sur la violence et la vengeance, à l'issue d'un « conflit d'intolérables » – selon une lecture discutée des massacres de septembre 1792¹⁰². De manière analogue, la réévaluation du ressentiment comme « passion sociale » conduit-elle à l'orienter vers un horizon de réciprocité, une exigence d'égalité et de justice, et une « dimension axiologiquement créatrice »¹⁰³.

- 40 Les affects – émotions et sentiments – convoqués ne sont pas toujours explicités par les individus eux-mêmes, mais médiatisés par des porte-parole, auteurs, par exemple, de pétitions collectives. Ils peuvent être partagés, à partir d'une énonciation individuelle, par une communauté, qu'ils peuvent d'ailleurs « constituer dans la simultanéité du partage de l'émotion et de l'interprétation de la situation »¹⁰⁴. Une telle approche, stimulante mais difficile à mettre en œuvre, suppose de démultiplier les sources et d'étudier au plus près les interactions et les mots à travers lesquels cette « intuition sensible » et ces partages affectifs trouvent à s'exprimer. Elle mériterait d'être davantage appliquée au XIX^e siècle où les formes de l'action collective, dans la tradition des répertoires d'action de Charles Tilly, ont été jusqu'ici privilégiées.
- 41 L'autre approche de la subjectivation politique concerne non les victimes elles-mêmes, mais les spectateurs à distance, émus par la souffrance observée, et incités à l'action. Souvent citée par les historiens des émotions en politique, la sociologie pragmatique de Luc Boltanski permet ainsi de penser l'émergence, à partir de la fin du XVIII^e siècle, d'une « politique de la pitié » fondée sur des sentiments moraux susceptibles de se muer en exigence universelle d'action¹⁰⁵. Dans le cadre d'une souffrance observée par un spectateur à distance, des ressorts émotionnels dérivent sur des modes d'engagement spécifiques, via les topiques de la dénonciation, du sentiment, et du sublime. Dans le premier cas, l'indignation morale conduit à l'identification d'un persécuteur et à sa dénonciation. Dans le second, le spectateur sympathise avec un tiers, le bienfaiteur, et extériorise sa propre émotion compassionnelle. Dans le troisième, le spectacle de la souffrance conduit à valoriser esthétiquement l'horreur de cette dernière et à confiner le politique dans le théâtre de la fiction.
- 42 L'émotion est ainsi considérée comme un pré-jugement susceptible (ou non) de dériver en engagement politique. C'est sur ce passage de l'évaluation sensible à l'engagement, caractéristique de la subjectivation, que peut porter l'enquête historique. Ainsi les émotions suscitées par la mort et les funérailles de Marat, sympathie et effroi, sont-elles retournées en exigence de Terreur et de souveraineté populaire¹⁰⁶. La sensibilité face à la souffrance perçue dans un événement peut conduire à des logiques politiques contradictoires, ainsi la sacralisation de la Loi et le respect de l'économie morale populaire lors de l'émeute frumentaire d'Etampes en 1792¹⁰⁷. Une faible attention, nous semble-t-il, a été accordée à de tels ressorts d'une « politique de la pitié » au XIX^e siècle. C'est dire la fécondité possible de ce questionnement dans le champ de l'histoire du politique. Mais ce n'est pas le seul concerné : la guerre, par exemple, apparaît comme un terrain d'analyse qui peut s'en trouver fortement enrichi.

Émotions de guerre

- 43 Déchirant le tissu quotidien des travaux et des jours, le temps de la guerre a en effet ceci de particulièrement précieux aux historiens qu'il est un temps saturé d'être, un moment d'une intensité sans pareille, marqué par une montée aux extrêmes émotionnels¹⁰⁸. Par son « extra-ordinarité » même, il donne ainsi à voir des choses invisibles autrement, car enfouies dans les profondeurs du non-dit. C'est que, dans la proximité immédiate de la mort, les hommes combattent de fait avec tout ce qu'ils sont¹⁰⁹. Au point que s'y lisent sans doute mieux qu'ailleurs leurs visions d'eux-mêmes, de l'autre, du sexe opposé, de la société, du monde ou encore de l'au-delà. Et les normes elles-mêmes, parce que régulièrement transgressées, manifestent plus encore leur présence et le degré d'attachement qu'on y porte. Pour peu que l'œil de l'observateur historien glisse de ceux qui portent les armes vers les non-combattants de l'arrière, il trouvera là encore – surtout à mesure que s'est approfondi en Europe le processus de totalisation de la guerre¹¹⁰ – des sociétés puissamment affectées, travaillées par l'amour de la patrie, la haine de l'ennemi, la peur de l'humiliation, la douleur des deuils répétés ou l'angoisse des lendemains. Bref, c'est peu de dire que l'historien du fait guerrier devrait se trouver chez lui dans le champ des études sur l'émotion.
- 44 Or, tel n'est pas toujours le cas, loin s'en faut même. Sauf à inclure la Grande Guerre dans l'étude du « long XIX^e siècle », on ne peut que constater, pour l'histoire militaire du strict XIX^e siècle, la trop grande rareté des travaux faisant place à l'analyse approfondie des affects engagés dans l'activité guerrière – avant, pendant et après le conflit. À ceci, plusieurs raisons sans doute. L'une d'elles est que ce champ de recherches, par contraste avec la multitude des études sur les conflits révolutionnaires et impériaux, d'un côté, et sur la Première Guerre mondiale, de l'autre, a souffert d'une grande inertie des pratiques historiennes. En dépit de pistes suggestives laissées par Raoul Girardet sur la société militaire, ses attachements et ses rejets sociaux et nationaux, ses nostalgies épiques et autres impatiences héroïques¹¹¹, l'histoire militaire de ce siècle est restée prisonnière d'approches souvent très classiques, essentiellement stratégiques ou techniques, sinon héroïsantes, au mieux centrées sur la vie quotidienne. Jusqu'il y a une décennie environ, les dix-neuviémistes rechignaient à étudier la guerre à hauteur d'homme, dans l'intimité d'une expérience vécue par des êtres de « chair et d'os »¹¹², et ce quand bien même officiers et soldats de ce temps aimaient à écrire et à écrire bien, laissant multitude de témoignages sur les épreuves traversées¹¹³. Aussi, pour qui sait, à force d'immersion, reconnaître ce qui relève des seuils de pudeur et de la culture héroïque du temps, s'ouvre avec ces carnets de campagnes, journaux de guerre, récits de voyage et autres correspondances du front, un immense territoire textuel où saisir au plus près les émotions de guerre.
- 45 De fait, le mouvement qui s'impulse aujourd'hui doit beaucoup aux bouleversements historiographiques qui ont affecté l'histoire de la Grande Guerre ces vingt-cinq dernières années, sous l'influence notable de George L. Mosse¹¹⁴ et Stéphane Audoin-Rouzeau¹¹⁵. Bien qu'il faille, pour éviter tout anachronisme, se prémunir de rabattre trop rapidement les notions et concepts qui en sont issus sur des conflits de moindre taille et d'un autre temps, du moins l'approche même qui est celle de l'anthropologie historique du phénomène guerrier, valorisant l'expérience combattante et les affects qui y sont attachés, est-elle aisément transposable à l'étude du XIX^e siècle militaire.

- 46 Les entrées en guerre, d'abord, offrent maints objets privilégiés à l'historien de l'émotion, tels que la définition agressive des buts de guerre, le foisonnement des rumeurs, l'effervescence haineuse envers l'ennemi, l'enthousiasme des volontaires et parfois des soldats, les scènes de séparations conjugales et familiales qui ponctuent les départs vers le front¹¹⁶... Vient ensuite le cœur même du conflit et, en premier lieu, l'analyse de l'expérience de combat saisie au ras du sol. Le rituel baptême du feu, mêlant désir et appréhension, les peurs vécues, pas toujours répréhensibles, le choc des blessures, visibles et invisibles, les réactions aux violences vues, infligées ou subies, les émotions paroxystiques liées aux pratiques de cruauté – massacres, tortures, viols, trophées de guerre¹¹⁷ – ou encore les fatigues de la guerre elle-même, avec leur lot de suicides volontaires et autres refus de combattre¹¹⁸, tout cela dessine au final une gamme d'objets variés à investir expressément dans l'étude de chaque conflit.
- 47 La guerre à distance, celle des populations civiles, en propose bien d'autres également¹¹⁹. Quoique l'étude des opinions en temps de guerre offre mille pièges et difficultés¹²⁰, il est en effet impératif de mesurer le degré auquel celles-ci se trouvent affectées, concernées, émues, bref, *engagées* dans le conflit – comme l'est la « souffrance à distance ¹²¹ », l'indifférence, en tant qu'« éclipse de la sensibilité¹²² » en est d'ailleurs l'une des manières. Enfin, les sorties de guerre, intimes et collectives, s'avèrent extrêmement riches de lieux d'histoire potentielles, qu'il s'agisse des rituels de victoire ou des humiliations de la défaite, de la joie des retrouvailles ou des affres inattendus du retour à la vie civile, de la longue persistance des souffrances physiques ou psychiques ou encore du poids des deuils individuels et collectifs¹²³... Il importe en tout cas ici d'être particulièrement attentif aux rythmes de la « démobilisation culturelle¹²⁴ », de la dé cristallisation des affects et représentations de temps de guerre. Et, tout cela, bien sûr, en ne cessant d'articuler de manière fine différences sociales et écarts culturels.
- 48 Au regard du travail effectué par les vingtiémistes – pour des raisons bien compréhensibles –, on mesure ici tout ce qu'il reste à accomplir pour le XIX^e siècle. Certains, toutefois, s'y sont déjà attelés. L'on doit notamment à Natalie Petiteau, peu après Alan Forrest¹²⁵, l'analyse serrée des lendemains d'Empire chez les soldats de Napoléon. Parallèlement à cette étude, entreprise sous l'angle de l'anthropologie historique, des modalités de leur retour à la vie civile, tissée sous la Restauration de souffrances intimes liées à l'inaction, à la précarité économique et, dans l'absence d'hommages collectifs et de monuments aux morts, au manque de reconnaissance symbolique envers leurs sacrifices, l'historienne a constamment cherché à restituer la manière dont, dans leurs mémoires et correspondances, ces grognards de l'Empereur se sont appropriés, par l'écriture, leur riche expérience de combats et de voyages à travers l'Europe¹²⁶. D'autres recherches se sont attachées à analyser le sens et la profondeur de la souffrance à distance qui a saisi les opinions européennes et américaines aux nouvelles de la guerre gréco-turque au cours de la décennie 1820, et de la non moins puissante émotion de rejet éprouvée sur le terrain par les volontaires philhellènes eux-mêmes, aux prises avec des seuils de violence très élevés et des pratiques d'atrocités massives (mutilations systématiques, tortures, viols, massacres d'ampleur de non-combattants, trophées de guerre, manipulations de cadavres...). De là s'offrait un précieux lieu d'analyse des cultures sensibles romantiques et de la diversité des manières de combattre dans la Méditerranée du début du XIX^e siècle. Quant aux autres guerres d'indépendance du temps, celles des pays d'Amérique latine notamment, certains travaux récents se sont attachés également à restituer l'enthousiasme de l'« Internationale libérale » et des

engagés volontaires y affluant, mêlant vétérans des guerres napoléoniennes et aventuriers romantiques, tout en cherchant à saisir, au plus près des corps, l'expérience combattante de ces derniers en ces théâtres lointains et exotiques¹²⁷. Très attentive également au vécu des soldats, qu'elle saisit au plus près des mots du temps, Odile Roynette s'est d'abord intéressée à l'âge de la conscription généralisée et aux souffrances générées par l'expérience de la caserne, se traduisant par l'apprentissage brutal et sommaire de la discipline nécessaire au métier de soldat. Elle n'eut de cesse par la suite, étendant son intérêt jusqu'à la fin de la Grande Guerre, d'approcher au plus près les affects associés à l'idéal de la camaraderie virile et au sacrifice combattant¹²⁸.

- 49 On notera à ce stade un déficit historiographique persistant quant à ce type d'approches pour les guerres du Second Empire, qu'il s'agisse de la Crimée, de la campagne d'Italie ou encore de celle du Mexique. La guerre de Sécession, elle, a fait outre-Atlantique l'objet ces dernières années d'études précieuses sur « la guerre vécue » des combattants et des civils. On doit notamment à l'historienne Drew Gilpin Faust une riche analyse de la manière dont la guerre de Sécession a fait entrer les États-Unis, et le monde avec eux, dans l'expérience de la mort de masse – bouleversant ce faisant les représentations persistantes au XIX^e siècle de la « belle mort » au combat¹²⁹. Sans doute faudrait-il également réinvestir à nouveau l'histoire de la guerre franco-prussienne de 1870, forts de ces approches renouvelées, d'autant que des prémisses existent¹³⁰ et que l'humiliation de la défaite et l'aval de la guerre, abondamment commentés, ne doivent pas demeurer les seuls objets d'intérêt.
- 50 Mais pour qu'un pareil effort historiographique collectif soit consenti, sans doute doit-on se défaire de l'idée par trop coutumière que le XIX^e siècle aurait été un siècle peu guerrier. S'il est vrai, que le continent européen n'a connu après 1815 que de rares conflits – hormis la guerre de Crimée, aucune conflagration à dimension continentale et de longue durée –, du moins dès qu'on regarde l'Europe du « dehors » et non du « dedans », l'image du siècle diffère soudain brutalement. Car celui-ci regorge en effet d'expériences combattantes lointaines et « exotiques » – majoritairement coloniales – générées par des pénétrations européennes innombrables et sans cesse réitérées dans les autres continents, en Asie et en Afrique avant tout. Or, ces guerres au loin, au nombre d'une centaine au moins, trop rapidement rejetées dans les coulisses des curiosités historiennes sous l'expression usuelle de « small wars »¹³¹, constituent une matière très riche de potentialités historiques, située au carrefour de l'histoire connectée et l'histoire du sensible et qu'une enquête collective de longue durée a récemment pris pour objet¹³². Leur analyse éclaire d'ailleurs des pans entiers de nos réactions contemporaines aux conflits extérieurs, qu'elles soient tissées d'indifférence ou de souffrance à distance. Car faire l'histoire de l'écho de ces guerres lointaines en Europe, c'est d'emblée retracer la genèse du droit à l'ingérence et tenter de saisir les modifications des contours de l'intolérable en politique extérieure, donc celles de l'espace moral européen d'alors. Assurément, l'histoire des émotions peut constituer aujourd'hui un puissant levier de renouvellement pour l'historiographie d'un siècle, on l'oublie parfois, fortement épris d'héroïsme, d'uniformes et de campagnes militaires¹³³.

Émotions coloniales

- 51 Hors même du monde européen, une histoire des émotions a commencé à s'acclimater aux territoires coloniaux. Dans ce champ où les études historiques sur les émotions sont

de fait encore peu nombreuses, l'une des pistes les plus stimulantes mobilisant l'émotion comme catégorie d'analyse a été formulée par Ann Laura Stoler. Cette historienne des Indes néerlandaises est partie du constat que ses pairs et prédécesseurs avaient surtout voulu éclairer une rationalité coloniale, au motif que la « maîtrise de la raison, la rationalité » et les revendications fondées sur les principes des Lumières auraient constitué le fondement majeur des régimes coloniaux. Selon ces approches critiques surtout inspirées des *subaltern studies*, il fallait surtout traquer la surpuissance de la raison en action. Toute marque affective des autorités coloniales n'aurait constitué qu'un écran de fumée masquant de petits calculs. De surcroît, il y aurait eu un grand risque à s'intéresser aux émotions des populations colonisées : en empruntant une telle voie, les historiens n'auraient par là que reproduit le clichés d'une idéologie coloniale attribuant à chaque race une sensibilité singulière et dépeignant des sujets comme des êtres « sentimentaux », dénués de raison¹³⁴.

- 52 Contre ces choix assimilés à des *a priori* idéologiques, Ann Laura Stoler a proposé, à l'inverse, de considérer tout un éventail d'affects qu'elle définit très largement comme des « jugements, des estimations et des interprétations du monde politique et social »¹³⁵. Elle cherche notamment à comprendre comment des rancunes et colères (dont celle de manifestants contre une réforme scolaire en 1848) furent appréhendées et instrumentalisées par les autorités coloniales ; comment avec « angoisse », « incertitude » et anxiété – termes qui reviennent sans cesse dans son analyse –, cette administration a établi ou confirmé des catégories raciales par l'appréhension de ces sentiments. Dans les archives coloniales néerlandaises, domine donc moins, selon elle, le « règne de la raison » qu'une « densité de discours autour de la question des sentiments et de leur effet subversif », dans l'espace privé comme dans l'espace politique¹³⁶. Pour des régimes coloniaux qui cherchaient alors à se perpétuer, il s'agissait de maîtriser et réguler ces émotions, afin de les prévoir et de prévenir leur possible contagion. Et l'une des tâches de l'historien du fait colonial reviendrait donc à comprendre ces politiques de régulation afin de saisir leurs effets en retour sur les Européens en métropole¹³⁷. Ann Laura Stoler esquisse ainsi une dynamique globale de compréhension de l'histoire coloniale autour de l'analyse des oscillations prolongées entre raison et sentiment¹³⁸.
- 53 Dans le cas de l'Algérie, Thomas Dodman a creusé une piste comparable, autour de la régulation coloniale des émotions et plus précisément de la nostalgie, en la reliant à des enjeux territoriaux, d'ancrage des colons dans un espace conquis par la force¹³⁹. D'après lui, à partir du milieu du XIX^e siècle, la nostalgie a cessé d'être simplement considérée comme un syndrome assimilé au « mal du pays », diagnostiqué depuis le temps des guerres révolutionnaires et à l'origine de la mort par vagues entières de soldats français lors de la conquête de l'ancienne province ottomane d'Alger. La nostalgie a alors été progressivement régulée par la recréation de « cadres mémoriels et [d'] un tissu social indispensables pour déjouer les souffrances de l'exil ». Des symboles et marqueurs de la mère patrie (mairies, monuments aux morts, kiosques à musique, clochers...) ont constitué autant de placebos à la nostalgie. Ramené au cas métropolitain, ce processus démontre, selon Dodman, la nécessité d'envisager de concert deux trajectoires de la nostalgie : l'une française, voire européenne, qui reculerait face à un processus de modernisation – généralisation des déplacements, effets de la globalisation – et l'autre, qualifiée d'« africaine », s'effaçant par la redécouverte et l'affirmation d'identités locales particulières, par la recréation du « pays » au sein de la colonie, par des enracinements

concomitants à des inventions de traditions arabo-musulmanes ou la découverte de spécificités berbères.

- 54 De la même manière que Stoler favorise une analyse des oscillations entre raison et émotion contre le postulat d'une inexorable rationalisation administrative weberienne, Dodman invite à saisir « l'abstraction rationalisante typiquement imputée à la modernité » et le « concret authentique » non comme des sphères distinctes mais comme « deux faces d'un même phénomène dépendant d'une seule logique de transformation socio-historique fondamentalement contradictoire » qui amena à combiner au « pays concret » et à la « patrie abstraite », une « troisième dimension impériale ». À travers une histoire des émotions, ces deux recherches s'extraient d'un sens de l'histoire uniquement guidé par des dynamiques de rationalisation, et permettent de dégager des caractères des administrations coloniales jusqu'ici peu explorés : l'attention à la gestion des émotions ; la maîtrise du local afin de maintenir l'identification au colonial et à la métropole¹⁴⁰. Mais par définition et surtout par choix de corpus – les archives mobilisées sont avant tout produites par les administrations coloniales –, ce type de recherches ne s'attache à éclaircir que des dynamiques et des registres affectifs en lien avec l'action des autorités coloniales. Ces recherches n'interrogent pas systématiquement le degré d'efficacité des politiques coloniales sur les colonisés ou plus encore les origines endogènes des régimes émotionnels hors du cadre colonial. Pour ce faire, il faudrait s'appuyer sur une documentation produite en langues vernaculaires, rarement exploitée dans les études d'histoire coloniale.
- 55 Si l'on s'en tient à l'une des aires coloniales, le monde arabo-musulman, aucune connexion ne semble encore établie entre ces appréhensions coloniales des émotions et des perceptions vernaculaires : non seulement ces deux versants ne sont pas étudiés de concert mais la question des émotions mobilisées et éprouvées commence à peine à être posée pour ces sociétés. Une des voies d'exploration de l'histoire des émotions pour cet espace pourrait être celle des ego-documents, riches en informations sur la perception et la description de soi et des autres. Seulement, si, pour cette aire, les chercheurs ne sont heureusement plus à l'affût d'un hypothétique processus d'émergence de l'individu¹⁴¹, ils ne placent toujours pas nettement la question d'une historicité des émotions au centre de leurs préoccupations. Les travaux sur les ego-documents repèrent pour l'heure les formes d'écriture de soi en contexte non-européen et l'importance de certains sentiments dans leur composition¹⁴². Ces recherches esquissent une périodisation : à partir du XVI^e siècle, après la conquête ottomane de plusieurs provinces arabes qui aurait entraîné un repli sur soi et une plus grande introspection, un temps d'anxiété biographique aurait été marqué par l'apparition d'écrits du for privé plus nombreux mais surtout plus variés (hagiographies, écrits mystiques...); à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle avec les avancées des puissances européennes dans l'ensemble des provinces arabophones de l'Empire ottomane, de nouvelles formes d'écrits (romans autobiographiques, nouveaux récits de voyages) qui se nourrissaient aussi de codes savants islamiques antérieurs auraient traduit un mouvement de plus grande affirmation de soi¹⁴³. Ici, les questions des modalités normatives d'écriture, des scripts émotionnels, des relations entre le dit et l'éprouvé, des appropriations ou rejeux culturels, de la pluralité des manières de se raconter et leurs enjeux trouveraient un vaste et prometteur terrain d'analyse. Mais, on le voit, ces phases mériteraient encore d'être affinées pour déterminer ou non des « régimes émotionnels » et leur variation.

56 Les deux pôles documentaires et narratifs conçus par les administrations coloniales et par les sujets colonisés ne seraient pas mis en relation dans le seul but de souligner des différences culturelles, des approches distinctes des émotions selon des communautés ou afin de situer telle ou telle société dans un procès de civilisation avant tout conçu selon une perspective européenne. Méfiants à l'égard de ces approches civilisationnelles, certains historiens des émotions en sociétés extra-européennes cherchent en effet moins à comparer les appréhensions contextuelles d'une émotion¹⁴⁴ qu'à comprendre, d'une part, des circulations et des interactions entre groupes de colonisateurs et de colonisés¹⁴⁵, et d'autre part, des rapports de force et de négociation autour des pouvoirs¹⁴⁶.

*

57 Bien d'autres aspects, qui auraient pu être développés, n'ont pu être qu'évoqués faute d'espace : ceux qui touchent à l'organisation des partages sociaux ou sexuels, à la construction du « sentiment national », à l'arène judiciaire, à l'asile, à l'art, ou à ceux, plus discrets, qui concernent les expériences du quotidien, qu'il soit urbain ou rural¹⁴⁷. Quoi qu'il en soit, à l'issue de ce vaste parcours, il nous revient de nous prononcer clairement sur une historiographie des émotions en construction. La description des tensions épistémologiques et de certaines apories suggère en premier lieu les fausses pistes et les débats inconsistants : le cantonnement des émotions à la nature ou à la culture, l'opposition frontale du ressenti et de l'exprimé, l'étiquetage politique automatique de l'étude des émotions, la réduction des affects à l'individualité psychique ou à des groupes stabilisés voire figés. Une histoire topographique d'émotions singulières, autonomisées, aussi stimulante soit-elle, révèle aussi rapidement ses limites. La tentation culturaliste de l'émotion érigée en nouveau premier moteur de l'histoire, débarrassée de ses conditionnements extérieurs, doit également être combattue.

58 Plus qu'une autre sans doute, parce que son statut de la preuve est fragile et son objet fugace, l'histoire des émotions doit énoncer ses règles, expliciter ses protocoles, reconnaître ses limites. Ce qui l'oblige à contourner les silences, se méfier des récurrences, inscrire les énoncés dans leurs configurations sociales, restituer la capacité d'agir et de juger des acteurs. Mais une histoire qui réfuterait *a priori* l'émotion comme inaccessible ou dangereuse serait elle-même une histoire sérieusement appauvrie et mutilée. D'autant qu'inaccessible, l'émotion ne l'est nullement – les terrains évoqués l'ont suffisamment suggéré. Reste chaque fois à cerner le jeu qui s'opère, au cœur même de l'archive, entre les normes émotionnelles et leur incorporation, expression, voire contestation. Dangereuse, l'histoire de l'émotion ne l'est pas non plus, à condition de cesser de considérer celle-ci comme l'envers de la raison ou la zone obscure des individus et des foules, et de prendre conscience des instrumentalisation dont elle peut faire l'objet.

59 L'émotion ne saurait non plus être considérée comme un objet en soi, fermé sur lui-même. Elle nous semble bien plutôt une catégorie d'analyse transversale, un moyen de capter le social touchant à tous les domaines de l'investigation historique. Elle implique ce faisant d'enrichir encore nos conceptions de l'administration de la preuve, du lien de causalité, du partage des domaines de l'existence humaine ou de la restitution des résultats. Les étudier suppose d'adopter une sorte de pensée des configurations, sensible aux interactions entre le matériel et l'idéal, le social et le culturel, capable aussi d'inventer des mots pour les exprimer, et attentive aux mouvements décalés et parfois

contradictaires qui travaillent ces interrelations. Elle ouvre ce faisant de nouveaux espaces d'investigation : la dimension charnelle du politique ou de l'économie, les percées affectives des expériences ordinaires ou au contraire paroxystiques, les chemins de la subjectivation (notamment politique) ou l'incorporation des différences sociales. Elle soulève à un degré extrême des questions qui se posent, en vérité, à tout historien, que ce soit sur le corps, le langage, le pouvoir, la naturalisation du monde social ou l'historicité des mots et des choses. Elle maintient vive enfin l'exigence critique de l'histoire : en proposant une approche compréhensive des vécus émotionnels qui soient reliés à leurs environnements socio-politiques, elle invite avec une particulière efficacité, compte-tenu de la force naturalisante des affects, à se défaire de nos propres cadres d'entendement, à rendre de nouveau étranger ce qui nous semblait le plus familier. Loin de préconiser une nouvelle découpe de l'histoire instituant l'émotion en nouveau « champ » autonome, nous souhaitons donc voir au contraire tous les historiens s'emparer des affects pour les inscrire dans leur analyse des sociétés passées et mieux saisir, par ce détour, des mécanismes d'incorporation des différences.

NOTES

1. Lucien Febvre, « Comment reconstituer la vie affective d'autrefois ? La sensibilité et l'histoire », *Annales d'histoire sociale*, III, 1941, repris dans *Combats pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 1992, p. 221-238.
2. L'Institut Max Planck pour le développement humain développe un programme de recherche sur l'histoire des émotions (<http://www.mpib-berlin.mpg.de/en/research/history-of-emotions>).
3. Queen Mary Centre for the History of Emotions (<http://emotionsblog.history.qmul.ac.uk>).
4. L'histoire médiévale a été pionnière avec le groupe Emma, Emotions au Moyen Âge, dirigé par Pyrosgka Nagy et Damien Boquet. Voir le carnet de recherche <http://emma.hypotheses.org>.
5. Centre of Excellence for the History of Emotions, dont les travaux portent sur l'Europe de 1100 à 1800 (<http://www.historyofemotions.org.au>).
6. Dans le cas de la France, notamment *Une histoire intellectuelle des émotions, de l'Antiquité à nos jours*, Paris, 23-25 mai 2013 (organisation : Pyrosgka Nagy et Damien Boquet) ; *L'émotion, de l'espace privé à l'espace public, XIX^e-XXI^e siècles*, Paris, 11-13 avril 2012 (organisation : Anne-Claude Ambroise-Rendu, Anne-Emmanuelle Demartini, Hélène Eck, Nicole Edelman).
7. Il s'agit de deux revues interdisciplinaires octroyant une part non négligeable à l'histoire : *Emotion Review* (<http://emr.sagepub.com>), et *Passions in Context. International Journal for the History and Theory of Emotions* (<http://www.passionsincontext.de>).
8. Cf. parmi d'autres, Carol Z. Stearns et Peter N. Stearns, *Emotion and Social Change: Towards a new Psychohistory*, New York, Holmes et Meier, 1988 ; William M. Reddy, *The Navigation of Feeling: A Framework for the History of Emotions*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001 ; Barbara Rosenwein, *Emotional Communities in the Early Middle Ages*, Ithaca, Cornell University Press, 2006 ; Nicole Eustace, *Passion Is the Gale : Emotion, Power, and the Coming of the American Revolution*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2008.
9. Patricia Ticineto Clough et Jean O'Malley Halley (eds), *The Affective Turn: Theorizing the Social*, Durham, Duke University Press, 2007.

10. Cf. notamment Ute Frevert, *Emotions in History, Lost and Found*, Budapest, CEU Press, 2011 ; Jan Plamper, *Geschichte und Gefühl. Grundlagen der Emotionsgeschichte*, München, Siedler Verlag, 2012 ; Peter Stearns, Susan Matt (eds), *Doing Emotions History*, Champaign, Illinois University Press, 2013 ; 'American Historical Review Conversation: The Historical Study of Emotions', *American Historical Review*, vol. 117, 2012, p. 1487-1532 ; Barbara Rosenwein, 'Problems and Methods in the History of Emotions', *Passions in Context. Journal of the History and Theory of the Emotions*, 2010, n° 1 ; et en français, deux articles de Damien Boquet et Piroska Nagy, « Pour une histoire des émotions. L'historien face aux questions contemporaines », in *Le sujet des émotions au Moyen Âge*, Paris, Beauchesne, 2009, p. 15-51 ; « Une histoire des émotions incarnées », *Médiévales*, n° 61, automne 2011, ainsi que l'article traduit de Jan Plamper, « L'histoire des émotions » in Christophe Granger [dir.], *À quoi pensent les historiens ? Faire de l'histoire au XXI^e siècle*, Paris, Autrement, 2013, p. 225-240.
11. Frédéric Lordon, *La Société des affects. Pour un structuralisme des passions*, Paris, Seuil, 2013.
12. Robert C. Solomon, *The Passions. Emotions and the Meaning of Life*, Indianapolis, Hackett, 1993.
13. Sur cette généalogie, cf. Hervé Mazurel, « De la psychologie des profondeurs à l'histoire des sensibilités : une autre généalogie intellectuelle », *Vingtième siècle*, à paraître en 2014.
14. Axel Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Le Cerf, 2000.
15. La plupart des intervenants à la table ronde de l'*American Historical Review* (citée plus haut), soulignent ce passage, dans leurs itinéraires de chercheurs, d'une histoire du genre et de la « séparation des sphères » à une histoire des émotions.
16. Joseph LeDoux, *Le cerveau des émotions : les mystérieux fondements de notre vie émotionnelle*, Paris, Odile Jacob, 2005. Les émotions sont considérées par cet auteur comme des « fonctions cérébrales » (p. 14).
17. Cf. notamment Myriam Revault d'Allonnes, *L'homme compassionnel*, Paris, Seuil, 2008 ; Eva Illouz, *Les sentiments du capitalisme*, Paris, Seuil, 2006 ; Christophe Prochasson, *L'empire des émotions. Les historiens dans la mêlée*, Paris, Demopolis, 2008.
18. Antonio Damasio, *L'autre moi-même. Les nouvelles cartes du cerveau, de la conscience et des émotions*, Paris, Odile Jacob, 2010.
19. Paul Ekman, 'Basic Emotions', in *The Handbook of Cognition and Emotion*, Sussex, Wiley & Sons, 1999, p. 45-60. Le sociologue des mouvements sociaux James Jasper propose une classification un peu différente, opposant des émotions pulsionnelles (liées par exemple au désir physique), des émotions réflexes (proches des émotions primaires), des humeurs (« moods », plus durables et sans objets directs), des engagements affectifs (amour, respect, etc.), et des émotions morales (fondées sur des principes moraux, telles que la honte, la compassion, l'indignation) : cf. James M. Jasper, 'Emotions and Social Movements: Twenty Years of Theory and Research', *Annual Review of Sociology*, 2011, vol. 37, p. 285-303.
20. Sur ces distinctions et cette articulation, voir les remarques d'Alain Corbin dans l'entretien accordé à la revue *Écrire l'histoire*, n° 2, automne 2008, *Émotions*, p. 109-114.
21. Pour une bibliographie française : Jean-Pierre Changeux, *L'Homme neuronal*. Paris, Fayard, 1983 ; Marc Jeannero, *De la physiologie mentale. Histoire des relations entre biologie et psychologie*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1996. ; Jean-François Dortier, *Le cerveau et la pensée, la révolution des sciences cognitives*, Paris, Éditions Sciences humaines, 2004.
22. Parmi une abondante littérature ; Hans-Rüdiger Pfister, Gisela Böhm, 'The multiplicity of emotions : A framework of emotional functions in decision making. Judgment and decision making', 3(1), 2008, p. 5-17 ; Mary Helen Immordino-Yang, Antonio Damasio, 'We Feel, Therefore We Learn: The Relevance of Affective and Social Neuroscience to Education', in *Mind, Brain, and Education*, Vol. 1, Issue 1, March, 2007, p. 3-10. ; Christian Plantin, *La bonne raison des émotions, principes et méthodes pour l'étude du discours émotionné*, Berne, Peter Lang, 2011.
23. Antonio Damasio, Daniel Tranel, Hanna Damasio, 'Somatic markers and the guidance of behaviour : theory and preliminary testing', in H.S. Levin, H.M. Eisenberg & A.L. Benton (eds),

Frontal lobe function and dysfunction, New York, Oxford University Press, 1991, p. 217-229. Voir également pour les affections relatives à la musique : Oliver Sacks, *Musicophilia. La musique, le cerveau et nous*, Paris, Seuil, 2012.

24. Antonio Damasio, *L'Erreur de Descartes : la raison des émotions*, Paris, Odile Jacob, 1995 ; *L'autre moi-même*, *op. cit.* Nous utilisons en priorité ce dernier texte.

25. Jean-Pierre Changeux, Paul Ricoeur, *Ce qui nous fait penser. La nature et la règle*, Paris, Odile Jacob, 1998.

26. Emmanuel Monneau et Frédéric Lebaron « L'émergence de la neuroéconomie : Genèse et structure d'un sous-champ disciplinaire », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 25, 2011/2, p. 203-238.

27. Pour l'histoire, cf. Geoffrey Lloyd, *Cognitive variations. Reflections on the Unity and Diversity of the Human Mind*, New York, Oxford University Press, 2007.

28. Voir « Les sciences de l'homme à l'âge du neurone », dossier *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 25, 2011/2.

29. Antonio Damasio, *L'autre moi-même*, *op. cit.*, p. 350-355.

30. Par exemple Mark Turner, *Cognitive Dimensions of Social Science*, Oxford, Oxford University Press, 2001 ; Fabrice Clément, Laurence Kaufmann [dir.], *La sociologie cognitive*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2011.

31. Sur ces questions, voir David Le Breton, *Les passions ordinaires. Anthropologie des émotions*, Paris, Payot, 2004 ; Catherine Lutz, Geoffrey M. White, 'The Anthropology of emotions', *Annual Review of anthropology*, vol. 15, octobre 1986, p. 405-436.

32. Suivant les propositions de Rafael Mandressi « Le temps profond et le temps perdu. Usages des neurosciences et des sciences cognitives en histoire », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 25, 2011/2, p. 165-202.

33. Et sur ce chemin, les guides ne manquent pas, qu'il s'agisse de l'anthropologie sociale de Mauss s'intéressant à la diversité des registres expressifs de l'émotion d'une société à l'autre, qu'il s'agisse des travaux historiques pionniers de Robert Mandrou ou Alphonse Dupront, ou de l'anthropologie culturelle américaine explorant le riche déploiement des différentes cultures affectives à travers le temps et le monde. Voir notamment Mauss, Marcel, « L'expression obligatoire des sentiments », *Essais de Sociologie*, Paris, Minuit, 1968, p. 81-88 (1921) et Geertz, Clifford, « Jeux d'enfer. Notes sur le combat de coqs balinais », repris dans *Bali. Interprétation d'une culture*, Paris, Gallimard, 1973, p. 165-215.

34. Pierre Clastres, *Chronique des Indiens Guayaki. Ce que savent les Aché, chasseurs nomades du Paraguay*, Paris, Plon, 1972.

35. Vincent Crapanzano, « Réflexions sur une anthropologie des émotions », *Terrain*, n° 22, 1994, p. 109-117.

36. *Idem.*

37. Miguel Vale de Almeida, « Emotions rimées. Poétique et politique des émotions dans un village du sud du Portugal », *Terrain*, n° 22, 1994, p. 21-34.

38. La théorie des actes de langage (*Speech Acts*) a été en particulier énoncée par John Austin (*How to do things with words*, Cambridge, Harvard University Press, 1962), qui souligne que la fonction du langage, loin de se cantonner à décrire le monde (« illusion descriptive »), est aussi d'accomplir des actions. Cette théorie a permis le développement de la pragmatique linguistique.

39. William M. Reddy, *The Navigation...*, *op. cit.*, p. 108.

40. *Ibidem*, p. 128-129.

41. Cf. l'article « émotion » dans le *Dictionnaire de la langue française de Laveaux*, Paris, Ledentu, 1823 : « Mouvements dans les humeurs, dans les esprits, dans l'âme. [...] *Emotion*, mouvement populaire qui précède les émeutes, les soulèvements » ; et dans le *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, par Pierre Larousse, Paris, Larousse, tome 7, 1870 : « Excitation, trouble dans l'économie

animale » ; « Agitation qui travaille les masses populaires » ; « Trouble, agitation de l'âme, que provoque une passion, une impression vive ».

42. Catherine Lutz, *Unnatural Emotions: Everyday Sentiments on a Micronesian Atoll and Their Challenge to Western Theory*, Chicago, University of Chicago Press, 1988.

43. Ute Frevert, 'Losing emotions in words : acedia and melancholia', in *Emotions in History...*, op. cit. p. 31-36

44. Jan Plamper, Benjamin Lazier (eds), *Fear across the disciplines*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2012.

45. Robert A. Kaster, *Emotion, Restraint and Community in Ancient Rome*, Oxford and New York, Oxford University Press, 2005.

46. Voir la tentative, pour le XVIII^e siècle, d'Arlette Farge, *Effusions et tourments. Le récit des corps. Histoire du peuple au XVIII^e siècle*, Paris, Odile Jacob, 2007.

47. Cf. Alain Corbin, « Coulisser », in Philippe Ariès, Georges Duby [dir.], *Histoire de la vie privée*, tome 4, *De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 1984 ; Gabrielle Houbre, *La discipline de l'amour. L'éducation sentimentale des filles et des garçons à l'âge du romantisme*, Paris, Plon, 1997.

48. Michel de Certeau, *Histoire et psychanalyse entre science et fiction*, Paris, Gallimard, 1987.

49. Nous remercions Judith Lyon-Caen pour ces pistes.

50. Cf. notamment Jean-Claude Farcy, Dominique Kalifa, Jean-Noël Luc [dir.], *L'enquête judiciaire en Europe au XIX^e siècle. Acteurs, imaginaires, pratiques*. Paris, Créaphis, 2007.

51. Louis Hincker, *Citoyens-combattants à Paris, 1848-1851*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 131 et sq.

52. Cf. parmi d'autres, Jean Delumeau, *La Peur en Occident. XIV^e-XVIII^e siècles*, Paris, Hachette, 1978.

53. Cf. par exemple Christian Amalvi, *Les héros de l'histoire de France*, Toulouse, Privat, 2001 ; Jean-François Chanet, *L'École républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier, 1996 ; Anne-Marie Thiesse, *Ils apprenaient la France. L'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1997 ; Jean-Claude Caron, *À l'école de la violence. Châtiments et sévices dans l'institution scolaire au XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 1999.

54. Voir à ce sujet Alain Corbin, « Histoire et anthropologie sensorielle », in *Le Temps, le désir et l'horreur. Essais sur le XIX^e siècle*, Paris, Flammarion, 1998, p. 227-241.

55. Alberto M. Banti, *La Nazione del Risorgimento. Parentela, santità e onore alle origini dell'Italia unita*, Torino, Einaudi, 2000.

56. Silvana Patriarca, « Une émotion patriotique : la honte et le Risorgimento », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2012/1, n° 44, p. 65-83.

57. D'Alphonse Dupront, Michel de Certeau et Jean Delumeau à Denis Crouzet, Philippe Boutry ou encore Guillaume Cuchet, les historiens du religieux n'ont cessé à leur manière d'explorer les dimensions affectives de la foi, des pèlerinages, des ferveurs individuelles et collectives ou encore des attentes eschatologiques.

58. William Sewell Jr, 'The Empire of Fashion and the Rise of Capitalism in Eighteenth-Century France', *Past and Present*, n° 206, 2010, p. 81-120 ; Marc Berdet, *Fantasmagories du capital. L'invention de la ville-marchandise*, Paris, La Découverte, 2011.

59. Max Weber, *Economie et société. Les catégories de la sociologie*, Paris, Pocket, 1971, tome 1, p. 56. Il semble toutefois que le terme tienne davantage à la traduction française qu'au texte original qui ne fait pas référence à l'« émotion » : Jeanne Favret-Saada, « Weber, les émotions et la religion », *Terrain* (en ligne), 22 -1994 et Barbara Rozenwein, *Emotional Communities in the Early Middle Ages*, Ithaca, London/New York, Cornell University Press, 2006.

60. Jean-Claude Caron, « Romantisme et génération : genèse d'un temps vécu », *L'homme et la société*, 1994, volume 111, p. 101-111.

61. Cf. Peter Gay, *Une culture bourgeoise. Londres, Paris, Berlin... Biographie d'une classe sociale, 1815-1914*, Paris, Autrement, 2005.

62. Cf. Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998 ; Alain Corbin, « La pudeur et la honte », in *Histoire de la vie privée...*, op.cit. p. 414-418. Pour une déconstruction de ces savoirs, voir Delphine Gardey, Ilana Löwy [dir.], *L'Invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2000 ; et Nicole Edelman, *Les métamorphoses de l'hystérique. Du début du XIX^e siècle à la Grande guerre*, Paris, Éditions La Découverte, 2003.
63. Pierre Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997, p. 244.
64. *Ibidem*, p. 229-234.
65. Alban Bensa, « Sociologie et histoire des sentiments », in *la Fin de l'exotisme*, Paris, Anarchisis, 2006, p. 237-259.
66. François Ploux, *Guerres paysannes en Quercy. Violences, conciliations et répression pénale dans les campagnes du Lot (1810-1860)*, Paris, La Boutique de l'histoire, 2010.
67. Nicolas Mariot, *Bains de foule. Les voyages présidentiels en province, 1888-2002*, Paris, Belin, 2006.
68. Pierre Bourdieu, « La connaissance par corps », op. cit., p. 185-235.
69. Alain Corbin, *Le Village des cannibales*, Paris, Aubier, 1990.
70. Haïm Burstin, *Révolutionnaires. Pour une anthropologie politique de la Révolution française*, Paris, Vendémiaire, 2013, p. 17.
71. Pour un aperçu de ces discussions, voir Quentin Deluermoz [dir.], *Norbert Elias et le XX^e siècle*, Paris, Perrin, 2012.
72. Norbert Elias, *Au-delà de Freud. Sociologie, psychologie, psychanalyse*, op.cit.
73. *Ibidem*, p. 160.
74. Voir à ce sujet, Damien Boquet et Pyroska Nagy, « L'historien et les émotions en politique : entre science et citoyenneté », in *Politique des émotions au Moyen Âge*, Firenze, Edizioni del Galluzzo, 2010, p. 5-32.
75. Pierre Ansart, *La gestion des passions politiques*, Paris, L'Âge d'homme, 1983 ; Philippe Braud, *L'émotion en politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996
76. Cf. Ute Frevert, « La politique des sentiments au XIX^e siècle », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 46, *L'espace du politique en Allemagne au XIX^e siècle*, 2013/1, p. 51-72 ; Emmanuel Fureix, « Une politique des émotions », in *La France des larmes. Deuils politiques à l'âge romantique, 1814-1840*, Seyssel, Champ Vallon, 2009, p. 168-193.
77. Un régime émotionnel est « une gamme de normes émotionnelles et de pratiques, de rituels officiels, et d'« émotifs » qui les incarnent et les inculquent. Il sous-tend nécessairement tout régime politique stable » (William M. Reddy, *The Navigation...*, op. cit., p. 129).
78. Voir par exemple, dans le cas de la haine, comme discours et comme sentiment vécu, les deux ouvrages complémentaires : Marc Deleplace [dir.], *Les discours de la haine. Récits et figures de la passion dans la Cité*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2009, et Frédéric Chauvaud [dir.], *La haine. Histoire et actualité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.
79. Ainsi aurait émergé un « moment politique frénétique » entre 1824 et 1834, de Missolonghi à la rue Transnonain, et non seulement au lendemain de la Révolution de 1830 : repérable à l'aune de la circulation du syntagme « flots de sang », une scène morale fondée sur l'indignation face à l'horreur se serait alors mise en place, et aurait institué la possibilité d'un échange démocratique avant l'âge du suffrage universel : cf. Maïté Bouyssy, *L'urgence, l'horreur, la démocratie. Essai sur le moment frénétique français, 1824-1834*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012.
80. A titre d'exemples, cf. Sophie Wahnich, *La longue patience du peuple : 1792, la naissance de la République*, Paris, Payot, 2008, et dans un autre registre, Pierre Birnbaum, *La France aux Français. Histoire des haines nationalistes*, Paris, Le Seuil, 1993.
81. Paul Lidsky, *Les écrivains contre la Commune*, Paris, Maspero, 1970 ; Jean-Claude Caron, *Frères de sang. La guerre civile en France au XIX^e siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 2009.
82. Cf. les analyses décisives à ce propos de Robert Tombs, *La guerre contre Paris*, Paris, Aubier, 1997, notamment p. 333. Pour une inscription de cette histoire de la Semaine Sanglante dans une

histoire des sensibilités et des émotions, cf. Quentin Deluermoz, « Les morts de la Semaine sanglante : retour sur la violence sociale et politique française au XIX^e siècle », <http://www.h-france.net/Salon/Salonvol3no2.pdf>.

83. Alain Corbin, *Le village des cannibales*, Paris, Aubier, 1990.

84. Cf. notamment François Ploux, « Lutttes de factions à la campagne. L'exemple du Lot au XIX^e siècle », *Histoire & Sociétés Rurales*, 2004/2, Vol. 22, p. 103-134.

85. Lynn Hunt, *L'invention des droits de l'homme. Histoire, psychologie et politique*, Genève, Markus Haller, 2013.

86. Jeff Goodwin, James M. Jasper et Francesca Polletta [eds.], *Passionate Politics. Emotions and Social Movements*, Chicago, The University of Chicago Press, 2001 ; James M. Jasper, 'Emotions and Social Movements: Twenty Years of Theory and Research', *Annual Review of Sociology*, 2011, vol. 37, p. 285-303 ; et pour une très brève synthèse en français, Isabelle Sommier, « Émotions », in Olivier Fillieule, Lilian Matthieu et Cécile Péchu [dir.], *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 197-205.

87. Christophe Traïni les définit comme « les discours plus ou moins articulés, les supports matériels, les agencements d'objets, les interactions et mises en scène, que les entrepreneurs de cause soumettent à l'évaluation morale de leurs contemporains » (in Christophe Traïni [dir.], *Émotions... Mobilisation !*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, Introduction).

88. James Jasper définit la notion de « choc moral » comme « un événement inattendu ou un élément d'information [qui] suscite un tel sens de l'indignation chez un individu qu'il devient enclin à une action politique, avec ou sans le réseau de contacts personnels que mettent en exergue les théories de la mobilisation des ressources » (James M. Jasper, *The Art of Moral Protest*, Chicago, Chicago University Press, 1997, p. 106).

89. Cf. Danielle Tartakowsky, « La manifestation comme émotion », in Claude Gautier et Olivier Le Cour Grandmaison [dir.], *Passions et sciences humaines*, Paris, PUF, 2002, p. 52 et suiv.

90. Laurent Le Gall, François Ploux, Michel Offerlé [dir.], *La politique sans en avoir l'air. Aspects de la politique informelle. XIX^e-XXI^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

91. James M. Jasper, 'The Emotion of Protest: Affective and Reactive Emotions in and around Social Movements', *Sociological Forum*, vol. 13, n° 3, p. 397-424.

92. Émile Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Alcan, 1912.

93. Cf. Nicolas Mariot, « Les formes élémentaires de l'effervescence collective, ou l'état d'esprit prêté aux foules », *Revue française de science politique*, 2001, vol. 51, n° 5, p. 707-738 ; « Qu'est-ce qu'un « enthousiasme civique » ? Sur l'historiographie des fêtes politiques en France après 1789 », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2008/1, p. 113-139.

94. Judith Lyon-Caen et Dinah Ribard, *L'historien et la littérature*, Paris, La Découverte, 2010, p. 61-75.

95. Emmanuel Fureix, *La France des larmes*, op. cit., p. 168-193.

96. James Scott, *La Domination et les arts de la résistance. Fragments d'un discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam, 2009.

97. Emmanuel Fureix, *La France des larmes*, op. cit., p. 186-189.

98. Cf. notamment Martha Nussbaum, *Upheavals of thought*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, mais aussi, dans une perspective différente, Axel Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*, op. cit.

99. Jacques Rancière, *La mésentente*, Paris, Galilée, 1995, p. 62.

100. Cf. notamment Sophie Wahnich, *Les émotions, la Révolution française et le présent. Exercices pratiques de conscience historique*, Paris, CNRS Éditions, 2009.

101. Sur cette notion, développée dans un article célèbre (Edward P. Thompson, 'The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century', *Past & Present*, 50, 1971, p. 76-136), cf. Didier Fassin, 'Les économies morales revisitées', *Annales HSS*, novembre-décembre 2009, n° 6, p. 1237-1266.

102. Sophie Wahnich, *La longue patience...*, *op. cit.*
103. Antoine Grandjean et Florent Guenard [dir.], *Le ressentiment, une passion sociale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 17.
104. Sophie Wahnich, *Les émotions...* *op. cit.*, p. 20.
105. Luc Boltanski, *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Métailié, 1993.
106. Guillaume Mazeau, *Le bain de l'histoire. Charlotte Corday et l'attentat contre Marat*, Seyssel, Champ Vallon, 2009, p. 140.
107. Sophie Wahnich, *Les émotions, la Révolution...*, *op. cit.*, p. 175-188.
108. Roger Caillois, *Bellone ou la Pente de la guerre* (1963), Paris, Flammarion, 2012, p. 235-244.
109. Cf. Stéphane Audoin-Rouzeau, *Combattre*, Paris, Le Seuil, 2008.
110. A ce sujet, voir les débats qui ont accompagné la publication du livre de David A. Bell, *The First Total War: Napoleon's Europe and the Birth of Modern Warfare*, Londres, Bloomsbury Publishing, 2007.
111. Cf. Raoul Girardet, *La Société militaire de 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 1998.
112. On doit bien sûr ce renversement de perspective en histoire militaire au fameux livre de John Keegan, *Anatomie de la bataille. Azincourt 1415, Waterloo 1815, la Somme 1916*, Paris, Robert Laffont, 1974, (1993).
113. Quelques exemples parmi tant d'autres : Colonel Calosso, *Mémoires d'un vieux soldat*, Turin, Gianni & Fiore, 1857, Winston Churchill, *Mes jeunes années*, « Texto », Paris, Taillandier, 2007, Maurice Persat, *Mémoires du commandant Persat*, éd. Par Gustave Schlumberger, Paris, Plon-Nourrit, 1910 ; Voutier, Olivier, *Mémoires du colonel Voutier sur la guerre actuelle des Grecs*, Paris, Bossange Frères, 1823.
114. Entre autres livres : George L.Mosse, *Fallen soldiers: Reshaping the Memory of the World's Wars*, New York, Oxford University Press, 1990 et *The Image of the Man. The Creation of Modern Masculinity*, New York, Oxford University Press, 1996.
115. En dehors des ouvrages plus généraux et déjà cités, signalons les études à forte teneur micro-historique : Stéphane Audoin-Rouzeau, *L'Enfant de l'ennemi, 1914-1918 : viol, avortement, infanticide pendant la Grande Guerre*, Paris, Aubier, 1995 ; *Cinq deuils de guerre : 1914-1918*, Paris, Noesis, 2001 ; *Les Armes et la chair. Trois objets de mort en 1914-1918*, Paris, Armand Colin, 2009.
116. Cf. Jean-Jacques Becker, *1914. Comment les Français sont entrés dans la guerre*, Paris, Presses de la FNSP, 1977, Stéphane Audoin-Rouzeau, Anette Becker, *14-18. Retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 2000 et John Horne, Alan Kramer, *German Atrocities. 1914: A History of Denial*, New Haven, Yale University Press, 2001.
117. Voir notamment ces grandes synthèses collectives : Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker, Christian Ingrao, Henry Rousso [dir.], *La Violence de guerre, 1914-1945*, Bruxelles, Complexe, 2002 ; Stéphane Audoin-Rouzeau, Jean-Jacques Becker [dir.], *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Bayard, Paris, 2004. Et sur d'autres conflits : Joanna Bourke, *An Intimate History of Killing: Face to Face Killing in twentieth-century Warfare*, London, Granta Publications, 1999 ; John Dower, *War without Mercy. Race and Power in the Pacific War*, New York. Pantheon Books, 1987 ; Christian Ingrao, *Les Chasseurs noirs. La brigade Dirlewanger*, Paris, Perrin, 2006.
118. Cf. André Loez, *14-18. Les refus de guerre. Une histoire des mutins*, Paris, Gallimard, 2010 et Emmanuel Saint-Fuscien, *À vos ordres ? La relation d'autorité dans l'armée française de la Grande Guerre*, Paris, Éd. de l'EHESS, 2011.
119. On signalera ici le tout récent livre de Manon Pignot, *Allons enfants de la patrie. Génération Grande Guerre*, Paris, Seuil, 2012.
120. Pierre Laborie constitue ici le meilleur des guides : *L'opinion française sous Vichy*, Paris, Seuil, 1990.
121. Luc Boltanski, *La Souffrance à distance*, *op. cit.*

122. Anne Vincent-Buffaut, *L'Eclipse de la sensibilité. Eléments d'une histoire de l'indifférence*, Lyon, Parangon, 2009.
123. Voir en particulier Bruno Cabanes, *La Victoire endeillée. La sortie de guerre des soldats français (1918-1920)*, Paris, Seuil, 2004 et Bruno Cabanes, Guillaume Picketty [dir.], *Retour à l'intime au sortir de la guerre*, Paris, Taillandier, 2009.
124. John Horne, *Démobilisations culturelles après la Grande Guerre*, Revue 14-18 Aujourd'hui, Noesis, juin 2002.
125. Alan Forrest, *Napoleon's Men. The Soldiers of the Revolution and Empire*, Londres/New York, Hambledon, 2002.
126. Natalie Petiteau, *Lendemain d'Empire. Les soldats de Napoléon dans la France du XIX^e siècle*, Paris, La Boutique de l'histoire, 2003 et *Guerriers du Premier Empire. Expériences et mémoires*, Paris, Les Indes savantes, 2011.
127. Hervé Mazurel, *Vertiges de la guerre. Byron, les philhellènes et le mirage grec*, Paris, Les Belles Lettres, 2013 et Alejandro Rabinovitch, *Ser soldado en la Guerras de Independancia. La experiencia cotidiana de la tropa en el Rio de Plata (1810-1824)*, Buenos Aires, Sudamericana, 2013.
128. Roynette, Odile, « Bons pour le service ». *L'expérience de la caserne à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Belin, 2000 et *Soldats. Les lieux, les corps, les mots (1870-1919)*, HDR soutenue en à l'EHESS en 2010.
129. Drew G. Faust, *This Republic of Suffering. Death and the American Civil War*, New York, Alfred A. Knopf, 2008.
130. Stéphane Audoin-Rouzeau, *1870. La France dans la guerre*, Paris, Armand Colin, 1989.
131. C'est le terme qui leur fut accolé suite à la parution de l'ouvrage classique de Charles Calwell à Londres en 1896, *Small Wars. Their principles and Practice*.
132. Celle-ci a pris forme autour du séminaire animé à Paris I depuis 2011 par Sylvain Venayre et Hervé Mazurel : « L'Europe des guerres lointaines. Représentations et sensibilités, 1820-1930 ».
133. Voir le récent numéro sur « Le Militaire » de la revue *Romantisme*, n° 163 (3/2013).
134. Ann Laura Stoler, *Along the Archival Grain: Epistemic Anxieties and Colonial Common Sense*, Princeton, Princeton University Press, 2009, p. 57, 60-61. L'auteure fait notamment référence aux tenants des *subaltern studies* tels que Gyan Prakash, Ranajit Guha, Partha Chatterjee.
135. *Ibidem*, p. 40.
136. *Ibidem*, p. 58 : 'As striking in the nineteenth-century Dutch colonial archive [...] is not the rule of reason but what might (mis) construed as its very opposite : namely a discursive density around issues of sentiment and their subversive tendencies, around "private" feelings and their political consequences [...]'.
137. Nicole Eustace, Eugenia Lean, Julie Livingstone, Jan Plamper, William M. Reddy, Barbara H. Rosenwein, 'AHR Conversation: The Historical Study of Emotions', *American Historical Review*, 117, 5 (2012), p. 1519 ; Ann Laura Stoler, *Carnal Knowledge and Imperial Power : Race and the Intimate in Colonial Rule*, Berkeley, California University Press, 2002, chapitre 6, 'A Colonial Reading of Foucault: Bourgeois Bodies and Racial Selves'.
138. Ann Laura Stoler, *Along the Archival Grain...*, *op. cit.*, p. 58, 63 et 71-72. En référence à Michel Foucault, l'auteure juge que 'These administrative apprehensions were instrumental as "dense transfer points" of power in themselves'.
139. Thomas Dodman, « Un pays pour la colonie. Mourir de nostalgie en Algérie française, 1830-1880 », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, tome 66, n° 3, septembre-octobre 2011, p. 743-784. Les citations qui suivent sont extraites de cet article.
140. De ce point de vue, Ann Stoler (*Along the Archival Grain...*, *op. cit.*, p. 96) diverge de Thomas Dodman : 'Colonialism in the Indies, was only viable if local affinities were kept subordinate, if the pleasure of the colonial remained a "hardship allowance", but the colony itself was not home'.

141. Ralf Elger and Yavuz Köse (eds), 'Introduction', in *Many Ways of Speaking about the Self. Middle Eastern Ego-Documents in Arabic, Persian and Turkish (14th-20th century)*, Wiesbaden, Harrasowitz Verlag, 2010, p. 7-8.
142. Stefan Reichmuth, *The World of Murtadā Al-Zabīdī (1732-91): Life, Networks and Writings*, Londres, Gibb Memorial Trust, 2009 : à partir de l'analyse d'un dictionnaire biographique établi par un lettré égyptien d'origine indienne et de formation yéménite, S. Reichmuth constate que ses réseaux étaient surtout dictés par l'amour et l'amitié.
143. Catherine Mayeur-Jaouen, « Hagiographies, quête mystique et tentation autobiographique dans la culture religieuse arabe (XV^e-XIX^e siècles) », in François-Joseph Ruggiu (ed.), *The Uses of First Person Writings. Les usages des écrits du for privé. Afrique, Amérique, Asie, Europe*, Bruxelles, Peter Lang, 2013, p. 33, 40-41, 53.
144. Selon une approche de la peur en différents contextes : Michael Laffan et Max Weiss (eds.), *Facing Fear: the History of an Emotion in Global Perspective*, Princeton, Princeton University Press, 2012.
145. Ann Laura Stoler (*Along the Archival Grain...*, *op. cit.*, p. 40) insiste sur le fait que l'administration coloniale néerlandaise établissait des catégories raciales en fonction des sentiments ressentis par les administrés : 'To whom one expressed attachment as opposed to pity, contempt, indifference, or disdain provided both cultural and legal "proof" of who one was, where one ranked in the colonial order of things, and thus where one racially belonged'.
146. Si l'on conçoit l'expression de l'émotion comme l'une des formes de communication sociale d'exercice et de contestation du pouvoir. cf. 'AHR Conversation...', *loc. cit.*, p. 1518-1519 et 1525 : 'Postcolonial critics have long made this point : the civilizational approach and its universalistic presumptions are hardly "pure" or "objective" pursuits of knowledge' (p. 1519).
147. Frédéric Chauvaud, *La chair des prétoires. Histoire sensible de la cour d'assises, 1881-1952*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

RÉSUMÉS

L'histoire des émotions a connu depuis une dizaine d'années un développement spectaculaire, avec des résultats inégaux. Cet article s'efforce de rendre compte des principales directions dans lesquelles cette histoire s'est engagée, et d'en proposer un premier bilan critique. Cela suppose au préalable de mettre au jour les tensions, souvent implicites, auxquelles elle se heurte, engendrant de nombreux débats. Parmi ces tensions figurent les partages entre nature et culture, langage et expérience, individuel et collectif. A partir d'une historiographie essentiellement dix-neuviémiste, l'article propose de faire de l'émotion non un objet clos, mais une catégorie d'analyse transversale, un moyen de capter le social touchant à tous les domaines de l'investigation historique. Ainsi comprises, les émotions peuvent être saisies dans leur historicité et corrélées aux capacités d'agir et de juger des acteurs. L'analyse envisage ensuite de possibles applications empiriques, autour de trois terrains d'enquête inégalement explorés par l'historiographie des émotions au XIX^e siècle : le politique, la guerre et le colonial.

For about a decade now, the historiography of emotions has developed spectacularly, though with mixed outcomes. This paper will assess the main research orientations that have shaped this history. It will provide a first critical account of the main works in the field. To do so, we will begin by highlighting the often implicit tensions and the various debates that have erupted

around the history of emotions. Among the contentious historical approaches to the study of emotions, we will focus on the so-called tensions between nature and culture, language and experience, the individual and the collective. Building mainly on works dealing with the 19th century, this paper aims to go beyond just a history of emotions as a research topic. Instead, it seeks to seize emotions more broadly as a category of cross-analysis that allows historians to reach and study all aspects of social life. In this regard, emotions can be analyzed both through their own historicity and through the agency of the social actors. In the second part of the paper, we will therefore observe to what extent this approach can impact three fields of research that the historiography of the emotions has unequally addressed for the 19th century, i.e., politics, warfare, and colonialism.

Die Geschichte der Gefühle hat seit etwa einem Jahrzehnt eine spektakuläre Entwicklung erfahren – wenn auch mit ungleichen Ergebnissen. In diesem Aufsatz sollen die Hauptströmungen dieser Geschichtsschreibung vorgestellt und ein erstes kritisches Fazit gezogen werden. Dafür werden zunächst die – oft impliziten – Spannungen dieser Geschichtsschreibung thematisiert, die zahlreiche Debatten hervorrufen. Zu diesen gehören die Teilung zwischen Natur und Kultur, Sprache und Erfahrung, Individuum und Kollektiv. Ausgehend von einer Historiographie über das 19. Jahrhundert schlagen die Autoren vor, aus Gefühlen nicht einen geschlossenen Gegenstand zu machen, sondern eine transversale Analysekatégorie, ein Mittel zur Erfassung des Sozialen, das sämtliche historische Untersuchungsgegenstände berührt. Auf diese Weise können Emotionen historisiert und mit den Handlungs- und Urteilsfähigkeiten der Akteure korreliert werden. Abschließend werden die möglichen empirischen Anwendungen bewertet, bezogen auf drei Forschungsfelder, die unterschiedlich stark im Fokus der Geschichtsschreibung der Emotionen im 19. Jahrhundert standen : Politik, Krieg und Kolonialismus.

AUTEURS

QUENTIN DELUERMOZ

Quentin Deluermoz est maître de conférences à l'Université Paris-Nord

EMMANUEL FUREIX

Emmanuel Fureix est maître de conférences à l'Université Paris-Est Créteil

HERVÉ MAZUREL

Hervé Mazurel est maître de conférences à l'Université de Bourgogne

M'HAMED OUALDI

M'hamed Oualdi est assistant professor à l'Université de Princeton